VOLUME XX. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 10 MAI 1933 NUMERO 50

Adressez tous ... "LA L...
ABONNEM...
Canada - - - - - - - - $2.00
Etats-Unis - - - - - - $2.50
Europe - - - - - - - - $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Association d'Education des C.-F. du Manitoba

LE CONCOURS DE FRANCAIS, SAMEDI

La Convention annuelle de nos Instituteurs de langue française qui vient de se terminer et qui, entre parenthèses, a été l'une des plus nombreuses et des plus belles que nous ayons eue jusqu'ici, a décidé que, sous les conditions actuelles, il n'y aurait pas de conventions régionales avant l'automne. Parmi les raisons qui ont milité en faveur de cette décision sont la maladie de notre distingué professeur de pédagogie, le R. P. Bourque, l'automne dernier, et le long hiver de neige avec ses chemins impassables, sans parler de la dépression qui nous impose des retranchements.

* * *

Un mot maintenant au sujet du prochain concours de français qui aura lieu samedi, le 13 du courant. Il s'agit des règlements à observer et qu'il est bon de rappeler tous les ans ne fût-ce que pour le bénéfice des tout petits qui se présenteront au concours, cette année, pour la première fois. Les maîtresses d'écoles sont instamment priées de faire lire et d'expliquer ces règlements à leurs élèves avant la date du concours, afin de les leur rendre familiers et d'éviter tout malentendu et déception le jour de l'examen. Voici ces extraits dont les plus importants pour les élèves sont les paragraphes d, e, f et h.

Règlements du Concours

1. **Local.**

A. Il n'y a qu'un seul local pour chaque grade dans la paroisse.

B. Si le local est assez spacieux, on pourra rassembler plusieurs classes ensemble.

2. **Surveillants.**

A. Il y aura un surveillant pour chaque local séparé.

B. Si les concurrents sont nombreux, il y aura un surveillant pour chaque classe, ou au moins 1 par 40 élèves.

C. Les surveillants sont nommés par le président du Cercle Local.

D. Il est désirable que le président et le secrétaire du cercle soient présents au concours. (**Défense absolue à tout membre du corps enseignant d'entrer dans la salle du concours.**)

3. **Concours.**

A. Une lettre scellée contenant les questions et portant à l'extérieur les instructions à suivre, pour l'ouverture et la distribution, sera adressée au secrétaire du cercle local.

B. Le jour et l'heure du concours, le 13 mai, de 9 h.30 à midi, seront les mêmes pour toute la province. Il durera deux heures et demie.

C. A l'heure du concours, le secrétaire remettra au surveillant la lettre scellée contenant les questions.

D. A l'heure fixé, le surveillant ouvrira devant tout le monde présent la lettre scellée et distribuera une copie des questions à chaque élève dont il prendra le nom.

E. Les élèves n'auront sur leur pupitre que le papier et l'encre nécessaires pour la composition.

F. Les élèves ne signeront pas leur copie. Ils mettront sur un feuillet à part, préparé à l'avance, leur nom, leur grade, le nom de l'école et celui de la paroisse. Ce feuillet sera épinglé sur la copie.

G. Le surveillant maintiendra la plus stricte surveillance.

H. Tout concurrent pris en faute sera exclu du concours.

I. A midi, le surveillant recueillera toutes les copies et les mettra immédiatement dans l'enveloppe qu'il remettra au secrétaire local.

J. Cette enveloppe scellée contenant les copies sera expédiée, sans délai, par le secrétaire, par lettre recommandée, à **J. H. Daignault**, secrétaire général de l'Association à Saint-Boniface, Man.

Législature Provinciale

LA SESSION A PRIS FIN JEUDI

La taxe de 2 pour cent sur le salaire est votée après une longue bataille et une interminable séance de nuit — En vigueur à partir du 1er mai

La première session de la dix-neuvième législature du Manitoba s'est terminée jeudi matin à 11 hres, aussi simplement que possible. Le lieutenant-gouverneur est venu à la Chambre accompagné d'un simple aide de camp en civil. Il a donné la sanction royale à 21 bills, avant de proroger la législature. La plupart des députés de la campagne étaient déjà retournés chez eux; il n'en restait que 27 sur 55 pour assister à la cérémonie. On a vu reparaître une vieille tradition disparue depuis quelques années: le chant du "God Save the King" par nos honorables.

Séance de nuit

Cette fin de session aura été la plus sensationnelle que l'on ait vue depuis longtemps. Le bill de la taxe sur le salaire a été voté mercredi, à 7 heures 30 du matin, après une longue séance de nuit pendant laquelle l'opposition a vainement tenté de faire échec à la mesure. Le vote a été de 26 contre 7, mais de nombreux députés, épuisés de fatigue, avaient dû se retirer avant la fin de la séance. Un seul député libéral-progressiste, J.-W. Breakey, Glenwood, a voté avec l'opposition.

Ceux qui ont combattu le bill au cours du débat sont: MM. Breakey, Farmer, Haig, Hyman, Ketchen, Welch, Webb, Clifford, Barclay, Springfield; W. Sanford Evans, Winnipeg; H. F. Lawrence, S. Boniface; J. W. Pratt, Birtle, John Queen, Winnipeg.

Le débat final sur le fameux bill a donné en tout dix-sept heures. La tâche était facile pour la droite de la Chambre, dont pas un membre ne s'est levé pour défendre la mesure ministérielle. Cette dernière n'affecte guère les gens de la campagne et c'est peut-être pourquoi elle laissait leurs députés assez indifférents. Un seul discours très bref a été prononcé par l'hon. E.-A. McPherson, trésorier provincial, qui a invoqué l'argument de nécessité.

Ce sont surtout les travaillistes qui ont fait les frais de cette longue séance de nuit. M. Queen a parlé à différentes reprises; il a répété un discours déjà fait l'après-midi, pour le bénéfice des députés ministériels qui ne l'avaient pas entendu. M. Haig a aussi parlé pendant deux heures consécutives. Sa motion à l'effet d'appliquer des exemptions réelles de $480 pour les célibataires et de $960 pour les personnes mariées a été battue par 27 voix contre 7.

En vigueur immédiatement

La taxe de 2 p.c. sur le salaire entre en vigueur immédiatement et doit être collectée sur tous les salaires à partir du 1er mai. Chaque patron est requis de déduire cette taxe au moment de la paie. Le terme "salaire" est pris dans le sens le plus large du mot; il comprend les commissions, boni, compensations et privilèges, frais de voyage, etc. La pension et le logement, quand ils sont donnés gratuitement doivent être estimés par le patron aux prix courants et ajoutés aux gages.

Des formules sont envoyées à tous les patrons pour leur rapport mensuel, mais le fait de n'en pas recevoir ne dispense nullement de l'obligation de faire un rapport.

Plus de 1,600,000 personnes vivent de secours directs au Canada

Ottawa. — "Plus de 1,600,000 personnes" reçoivent actuellement des secours directs au Canada, s'il faut en croire Mlle Charlotte Whitton, directrice du "Canadian Council of Child and Family Welfare," qui fait cette déclaration dans son rapport annuel. Le coût mensuel des secours directs pour toutes ces personnes est de $6,000,000, dit-elle.

Elle mentionne le fait qu'on ne dépense pas moins de $157,500,000 chaque année pour le bien-être social et les secours directs, bien que plus de 31 p.c. de la population soit âgée de moins de 15 ans. Mlle Whitton ajoute que le Canada comme les Etats-Unis, est réellement sous le "dole". La seule différence peut-être c'est que les secours sont plutôt distribués en espèces qu'en monnaie. C'est plus de 15 p.c. de la population qui vit de secours directs et Mlle Whitton déclare qu'il ne faut pas cesser les secours pour une question de principe.

LES SEMAILLES DANS L'OUEST

Les travaux du printemps sont très actifs et une grande partie du blé est déjà en terre

Les semailles de blé sont générales dans l'Ouest, sauf dans les districts les plus récemment ouverts des parties septentrionales. Dans la plupart des régions à grain, il y a 40 à 50 p.c. du blé semé. La terre est en bon état, bien que de grands vents aient commencé à soulever le sol plus léger dans les districts où le besoin de pluie se fait sentir.

Dans le sud du Manitoba, déjà 90 p.c. du blé est semé. Le sol est en excellent état, avec abondance d'humidité. Les fermiers espèrent que la température et les insectes ennemis auront raison de la menace que constituent les dépots considérables d'oeufs de sauterelles. Dans le centre du Manitoba, il y a un quart de la semence de blé en terre. Le temps frais a favorisé les travaux dans les districts de Dauphin et de Swan River; on y est cependant en retard d'une dizaine de jours.

Dans la Saskatchewan, l'état du sol au point de vue de l'humidité est supérieur à ce qu'il était à cette époque l'année dernière. Dans la région Avonlea-Gravelbourg, les travaux des semailles sont faits dans des proportions qui varient de 10 à 50 p.c. On ne signale pas jusqu'ici de dégâts par le vent. Dans le centre et l'Ouest de la Saskatchewan, le sous-sol demande plus d'humidité, bien qu'il y en ait suffisamment pour la germination. Dans le nord, le travail a été retardé par la neige et la pluie, mais il est en plein essor cette semaine.

Le gouvernement collectera la taxe, dit M. Bracken

Cinq mille personnes ont pris part à une démonstration pour protester contre la taxe de deux pour cent sur le salaire, samedi après-midi, devant le palais législatif de Winnipeg. Une délégation dirigée par le député John Queen, chef du groupe travailliste, a été reçue par MM. Bracken, McPherson et Hoey. Le premier ministre a déclaré que le gouvernement allait procéder à la collection de la taxe telle que décidée par la loi. L'entrevue avec les autorités provinciales a duré deux heures. Dans le même temps, des orateurs haranguaient la foule massée devant le Parlement.

Le comité des finances de l'hôtel de ville de Winnipeg recommande au conseil de refuser de retenir la taxe sur la paie des employés de la ville. Une forte opposition se manifeste partout contre la mesure gouvernementale.

Des invitations lancées à soixante-deux pays

Genève. — Le secrétaire général de la Société des Nations a lancé des invitations à 66 pays pour assister aux délibérations de la conférence économique mondiale qui se tiendra à Londres, le 12 juin prochain.

Cinquante-six de ces pays sont membres de la Société. L'invitation fait aussi mention des accords et des propositions de trêve tarifaire qui ont été récemment discutés dans la capitale anglaise.

La délégation américaine, pour sa part, a l'intention de demander aux nations délibérantes de se joindre à elle dans une entente ou un traité établi sur la bonne foi. Ainsi ces nations devront s'engager durant toute la durée de la trêve tarifaire à ne pas enfreindre d'aucune façon les bons effets de cette entente. Les nations ne devront faire aucune modification au tarif ou imposer de nouvelles restrictions. Cette entente devra aussi obliger les gouvernements à refuser toute subvention à leurs industries qui pourraient les aider à combattre sur les marchés étrangers la concurrence locale ou enfin faire quoi que ce soit qui puisse permettre ou faciliter des mesures de "dumping" commercial.

M. Ferguson à Genève

Ottawa. — On croit que les représentants du Canada à la conférence sur le blé qui aura lieu à Genève le 10 mai, seront M. G.-H. Ferguson, haut commissaire du Canada à Londres, et M. W.-H. Riddell, délégué du Canada à la Société des nations.

Nouvelles Brèves

SASKATOON, Sask. — Pendant qu'il chargeait à la tête d'un détachement de la police montée contre un groupe de sans-travail mutinés, l'inspecteur L. J. Sampson a été jeté à bas de son cheval et traîné une centaine de verges. Il est mort deux heures après à l'hôpital.

QUEBEC.—Le conseil municipal de cette ville a célébré son centenaire. Le premier conseil de ville de Québec a été élu le 25 avril 1833 et a siégé pour la première fois le 1er mai 1833, dans l'ancien Palais de justice, situé sur un des côtés du Parc Montmorency.

QUEBEC. — Nos littérateurs ne chôment pas. Plus de 25 ouvrages sont soumis aux deux concours du prix David.

PETERBOROUGH, Ont.—Au cours d'un orage, une écolière et un écolier ont été foudroyés en retournant chez eux.

MONTREAL. — Le gouvernement français a décidé d'envoyer cet été le croiseur **Entrecasteaux** dans les eaux canadiennes. Ce navire doit arriver à Québec vers la fin de juillet. Il se rendra à Montréal quelques jours plus tard.

DES MOINES, Iowa.—Une organisation de cultivateurs menace d'empêcher la vente des produits agricoles dans tout le pays à compter du 13 mai, si l'agriculture ne reçoit l'aide dont elle a besoin selon eux.

MONTREAL. — Charles Schwartz, alias Hermann, a été pendu vendredi matin à la prison de Montréal, pour le meurtre du gardien de nuit John Jarvis, assassiné dans l'édifice Castle le 16 septembre 1931. C'est le premier Juif qui monte sur l'échafaud dans la province de Québec.

LES TROIS-RIVIERES.—Le gouvernement de la province de Québec vient de s'engager officiellement à contribuer une somme de $100,000 pour la célébration du troisième centenaire de la ville des Trois-Rivières, à condition que le gouvernement fédéral souscrive un égal montant.

QUEBEC.—Le gouvernement de la province a décidé de distribuer $300,000 de graines de semences aux cultivateurs et colons qui n'ont pas les moyens suffisants pour ensemencer leurs terres ce printemps.

NEW-YORK.— Plusieurs tornades ont ravagé les Etats de la Louisiane, de l'Illinois, de l'Arkansas et du Mississipi au cours de tempêtes qui ont duré deux jours. Elles ont causé la mort de 63 personnes, blessé plus de 500 autres et semé des dommages matériels se montant à plus de $2,000,000.

CITE VATICANE.—Sa Sainteté le Pape Pie XI a nommé Monseigneur Philip Scher, de Monterey, Californie, évêque de Monterey et de Fresno.

Rome — Le Cardinal Ceretti, ancien auditeur de la Délégation Apostolique à Washington, est mort de pneumonie, lundi. Il était âgé de 60 ans.

GENEVE.—Par une voix de majorité, le comité militaire de la conférence du désarmement a décidé que les policiers à chemise brune du chancelier Hitler ne pouvaient pas être considérés comme une organisation militaire.

MELBOURNE.—Stanley-M. Bruce, ministre d'Australie à Londres, sera le seul délégué de ce pays à la conférence économique mondiale.

Un libéral ministre dans le cabinet Anderson

Régina. — M. Charles McIntosh, ancien député libéral au parlement provincial, représentant la division de Kinistino, qui, durant la dernière session, lâcha le parti libéral pour se joindre à la coalition gouvernementale, a accepté le portefeuille de ministre des ressources naturelles dans le gouvernement dont l'hon. J.-T.-M. Anderson est le chef.

La campagne pour l'élection partielle dans Kinistino s'annonce comme très chaude. Il y aura trois ou quatre candidats sur les rangs.

LES TRADUCTEURS QUI S'EN VONT

Depuis le 1er septembre 1930, onze postes ont été supprimés dans les ministères

Ottawa — M. E.-R.-E. Chevrier, député d'Ottawa, avait exprimé au gouvernement son désir d'être renseigné sur le nombre des traducteurs mis à pied ces derniers temps dans les différents ministères. Après s'être fait prier, les ministres intéressés ont dû s'exécuter.

Au ministère de l'intérieur

L'hon. Thomas-Gerow Murphy, ministre de l'intérieur, a ouvert la série des aveux. Dans son département, il y eu trois mises à pied, une mise à la retraite et un décès. Le mort n'a pas été remplacé. Trois des emplois ont été abolis. Le mort touchait $1,620 par année. Le retraité touchait $2,400 et les trois traducteurs congédiés touchaient respectivement $3,000, $2,760 et $2,400. Ce sont les directeurs des services qui ont recommandé ces mesures au ministre.

L'hon. Edgar Nelson Rhodes, ministre des finances, s'est défendu d'avoir mis à pied le traducteur de son ministère. Il est simplement décédé. Le ministre n'a pas jugé à propos de le remplacer. Il touchait $3,000 par année, ce fut une économie d'autant

L'hon. Alfred Duranleau

L'hon. Alfred Duranleau, ministre de la marine, déclare, lui aussi, qu'il n'a pas mis à pied le traducteur de son ministère. Celui-ci est décédé: il en a profité pour ne pas le remplacer. Comme il touchait $3,420 par an, ce fut une économie d'autant.

Puis ce fut le tour de l'hon. James-Robert Manion de déclarer que la commission des chemins de fer a aboli, purement et simplement, la fonction de traducteur de la commission. Ce fonctionnaire touchait $2,760 ce fut autant de moins, et un fonctionnaire sur le pavé.

A la commission du service civil on a mis à sa retraite le chef des examinateurs français qui cumulait ces fonctions avec celles de traducteur: il touchait $4,320. Ce sont les commissaires eux-mêmes qui ont aboli cette situation.

L'hon. Wesley-Ashton Gordon, ministre du travail et ministre de l'immigration par intérim, dut avouer que, dans son département, on mit un traducteur à la retraite. Il touchait $1,860. Cet emploi a été aboli sur la demande de la commission des pensions.

Traducteur congédié

L'hon. Henry-Herbert Stevens, déclara à la Chambre que, dans son ministère, on a congédié un traducteur au titre temporaire, dont le traitement était de $1,400.

De ce qui précède découle cette conclusion que, par économie, on a mis au tombeau, à la retraite ou simplement sur le trottoir, dix traducteurs permanents, plus un "temporaire", ce qui fait douze. Ceci, qu'on le veuille ou non, constitue onze économies, mais onze traducteurs de moins, qui contribuaient chacun pour sa part et dans la mesure de ses forces, et de son talent, à la vulgarisation du français dans les rouages du gouvernement.

Un nouveau timbre canadien

Ottawa. — Un nouveau timbre sera émis pour commémorer l'assemblée de l'exécutif postal mondial de l'union postale universelle, qui sera tenue à Ottawa en mai et en juin, annonce l'hon. Arthur Sauvé, ministre des Postes. Ce nouveau timbre sera en vente à partir du 18 mai, date à laquelle commencera l'assemblée à Ottawa. Il aura une valeur de cinq sous et sera de couleur bleue. Il représentera le parlement et l'édifice de la Confédération.

La canonisation du Bienheureux André Fournet

Cité du Vatican.—Vingt-trois cardinaux se réunissant avec le pape dans un consistoire semi-public, auquel assistaient 53 patriarches et évêques, ont approuvé la canonisation du bienheureux André Fournet, fondateur français de la Congrégation des Filles de la Croix.

La canonisation aura lieu le 4 juin à St-Pierre.

Parlement Fédéral

ENCORE BEAUCOUP DE TRAVAIL

Mais M. Bennett semble vouloir brusquer les choses—La nouvelle carte électorale—On reparle encore de la "Beauharnois"

Ottawa — La Chambre en est maintenant au régime des trois séances quotidiennes. M. Bennett semble vouloir forcer les députés à s'en aller au plus tot. Auparavant, il tient tout de même à faire voter certaines mesures qui ne sont pas les moins importantes de la session: la révision de la carte électorale; la ratification d'un accord commercial avec la France, accord dont on ne connait pas encore la teneur; l'autorisation au gouvernement de recourir à l'inflation monétaire dirigée; la prolongation de l'accord commercial avec la Nouvelle-Zélande; la modification de la loi de l'accise; la modification de la loi de la Commission du tarif; la modification de la loi des assurances.

M. Bennett a déclaré que le gouvernement ne soumettrait pas au Parlement, à cette session-ci, de nouvelles mesures législatives, à part celles que nous venons de mentionner.

La nouvelle carte électorale

Ces quelques mesures qu'il tient à faire passer, sont toutefois suffisantes pour justifier la prolongation de la session pendant un certain nombre de semaines, peut-être jusqu'au mois de juin. Le bill de la refonte de la carte électorale, à lui seul, est susceptible de provoquer un débat qui pourrait durer pas mal de temps, à moins que les ministériels ne consentent à mettre de l'eau dans leur vin.

Selon la déclaration du premier ministre, le bill de la révision de la carte électorale doit passer à cette session-ci. "Si la commission parlementaire qui est chargée d'en arrêter les détails ne peut, dit-il, en venir à un compromis, le bill sera rapporté tel quel devant la Chambre des Communes et c'est elle qui devra prendre les décisions".

Cela revient à dire que, s'il le faut, ce sera la majorité ministérielle, d'abord aux Communes et ensuite au Sénat, qui revisera la carte électorale.

Jusqu'à présent, la fameuse commission parlementaire n'a pu encore s'entendre sur un compromis honorable. Les principaux désaccords se produisent à propos de la réfection de la carte électorale québécoise.

Bill des chemins de fer

Le bill des chemins de fer a été adopté en deuxième lecture. Auparavant le comité plénier en avait continué et terminé l'étude.

Sur proposition du premier ministre lui-même, appuyée par le ministre des chemins de fer, le Dr Manion une modification a cependant été apportée au bill.

D'après le projet tel que d'abord soumis au parlement les trois premiers administrateurs fiduciaires du Canadien National devaient être nommés par le gouvernement. Leurs successeurs devaient être également nommés par le gouvernement mais le chox du gouvernement se trouvait restreint à une liste préparée par les fiduciaires demeurant en fonctions et par le président de la Commission des chemins de fer et le président de la Cour de l'Echiquier. L'amendement qui a été adopté permettra au gouvernement de choisir qui il voudra, sans avoir à s'occuper d'une liste de candidats préparée d'avance.

On a longuement débattu un autre article du bill portant que les fiduciaires du **Canadien National** ne pourront être relevés de leurs fonctions que par un vote des deux Chambres du parlement.

La taxe sur le sucre

La taxe sur le sucre est votée. Cela ne s'est pas fait sans peine. Le ministre des Finances, M. Rhodes, tout au long d'une soirée, a dû écouter de nouveau les mêmes discours, les mêmes récriminations, les mêmes dénonciations, les mêmes suggestions, les mêmes demandes d'enquête que les oppositionnistes de tous les groupes de gauche lui récitaient depuis une semaine.

Le ministre des Finances n'a pas bronché cependant. Il n'a accepté aucune des suggestions oppositionnistes. Il n'a pas acquiescé aux demandes d'enquête.

La "Beauharnois"

La Beauharnois, organisée par M. Sweezey, rendue célèbre par deux enquêtes et aussi les avatars de l'ex-sénateur MacDougald, semble jouir de la pérennité dans notre monde parlementaire.

Tout un après-midi, nous n'avons entendu parler que de la **Beauharnois**, de la réorganisation financière de l'entreprise. Un député progressiste, M. E.-J. Garland, de Bow River, a ramené la question sur le tapis.

M. Garland et plusieurs autres de ses collègues d'extrême-gauche, notamment M. Woodsworth, député travailliste et chef de la C.C.F., M. Robert Gardiner, ancien chef du défunt parti des U.F.A., prétendent que le gouvernement fédéral devrait agir sans délai pour empêcher la réorganisation de la Beauharnois sous l'égide et sous le controle de sir Robert Holt et de ses associés. Les uns et les autres voudraient que l'entreprise de Beauharnois soit étatisée sans délai par l'Etat fédéral.

Plusieurs libéraux ont participé au débat, notamment M. Ernest Lapointe, ancien ministre de la Justice, qui a revendiqué les droits de la province de Québec.

Le premier ministre, M. Bennett, s'en est tenu à une très brève déclaration: il n'a rien à dire pour le moment au sujet de la **Beauharnois**.

L'ABOLITION DU SERMENT POUR LES IRLANDAIS

Le président de Valera espère pouvoir proclamer bientôt l'Irlande une république libre

Dublin. — Le président de Valera espère qu'il aura bientôt le bonheur de proclamer l'Irlande une libre république. Cet espoir, M. de Valera l'a exprimé au Dail au cours d'un débat qui a suivi l'abolition du serment de fidélité à la Couronne britannique. Le président de l'Etat libre a expliqué qu'il est résolu à rayer de la constitution tout ce qui est incompatible avec les droits souverains du peuple irlandais.

Jamais jusqu'à présent M. de Valera n'avait fait au Dail une déclaration aussi précise sur ses projets.

"Nous enlèverons de la constitution tout caractère d'infériorité", a-t-il dit. Puis il a fait remarquer: "Avant de proclamer la république, nous consulterons le peuple."

Brandissant un exemplaire d'un projet de constitution qu'une délégation irlandaise a soumis à la Grande-Bretagne en 1922 et que les Britanniques ont amendé, M. de Valera a dit que son gouvernement supprimera chaque clause imposée par la Grande-Bretagne.

Une majorité de 20

Le Dail a réadopté par 76 voix contre 56 le projet d'abolir le serment de fidélité à la Couronne. Quelques heures plus tard, le gouverneur général, M. Donald Buckley, a ratifié l'abolition. Sa signature a réalisé un dessein pour lequel M. de Valera combattait depuis douze ans.

On sait que le Sénat a rejeté deux fois le projet d'abolition. C'est en vertu de l'article 38A de la constitution que le Dail a passé outre à la volonté de la Chambre haute. En vertu de cet article, tout projet de loi rejeté par le Sénat peut devenir loi dix-huit mois après son rejet par la Chambre haute. S'il y a dissolution du Dail après le rejet par la Chambre haute, le projet devient loi en soixante jours. C'est ce qui s'est produit dans le cas du projet d'abolir le serment d'allégeance. On se rappelle que le Dail a été dissous le 1er janvier, parce que le Sénat avait refusé d'adopter le projet.

300 trillions d'étoiles

Chicago. — Le Dr Harlow Shapley, directeur de l'observatoire d'Harvard annonce que le télescope géant d'Harvard a révélé 76.000 galaxies d'étoiles dans une seule région du ciel.

Entre temps, l'observatoire achève de dresser sa carte du ciel et d'ici qu'il ait terminé, on aura découvert 300.000 galaxies, soit au total 300 trillions d'étoiles. Une galaxie est un amas d'un million d'étoiles, nombre de celles comprises dans la voie lactée.

Autour de la Ferme

RENSEIGNEMENTS AGRICOLES

Collaboration fédérale et provinciale

L'Honorable Robert Weir, Ministre fédéral de l'Agriculture a fait l'autre jour à la Chambre des Communes des commentaires éloquents sur la coopération intime qui existe entre les ministères fédéral et provinciaux de l'Agriculture au Canada. A plusieurs reprises, au cours du débat, le Ministre a profité de l'occasion pour parler de l'harmonie qui règne entre ces ministères et deux fois il a mentionné des exemples typiques de cette leçon de choses de bonne administration.

En réponse à une question qui lui était posée sur les travaux de l'Apiculteur du Dominion, l'Honorable Weir a dit: L'Apiculteur du Dominion travaille en coopération très intime avec les autorités provinciales; la collaboration la plus étroite existe dans tous les travaux qui se font entre le Dominion et les provinces. Par exemple: j'ai déclaré à tous les fonctionnaires de mon ministère en Colombie-Britannique que lorsqu'un ministre provincial de l'Agriculture convoque une réunion d'experts techniques, il peut également demander aux experts fédéraux d'être présents. Ces conférences ont été convoquées en Colombie-Britannique de même que dans toutes les autres provinces; le grand avantage qu'elles présentent, c'est que l'on y décide les problèmes agricoles à étudier, parmi les plus importants. On passe également en revue ce que l'on connait déjà et si d'autres problèmes se présentent, on peut profiter des renseignements qui ont déjà été recueillis par les fermes expérimentales fédérales. Tous travaillent ensemble comme une même organisation, à tous les problèmes agricoles qui peuvent se présenter."

La Division de l'économie est dans le même situation sous ce rapport que les autres divisions du ministère de l'Agriculture. "Cette Division, a dit le Ministre en répondant à plusieurs députés qui proposaient qu'on lui affecte un budget plus considérable, recueille des renseignements des cultivateurs et collabore avec les autres divisions: elle travaille également en collaboration avec les ministères provinciaux de l'Agriculture et épargne ainsi les frais du personnel qu'il faudrait pour faire cette partie du travail en dehors de l'interprétation et de l'analyse des chiffres."

Pour avoir des agneaux qui se vendent plus cher

On ne saurait trop insister sur l'importance qu'il y a d'amputer la queue des agneaux, c'est-à-dire de les écourter, ainsi que de les châtrer. Ces deux procédés augmentent la valeur des agneaux, et ce sont, du reste, des pratiques nécessaires dans l'exploitation du troupeau. Les agneaux non châtrés ont toujours été critiqués par l'industrie des salaisons, les bouchers de détail, les consommateurs; personne n'en veut. Du reste, les agneaux écourtés et non châtrés constituent par eux-mêmes une indication visible du fait que l'on emploie des méthodes primitives dans le traitement du troupeau, et le cultivateur qui s'intéresse à son troupeau, dit M. A.A. MacMillen, Chef du Service des moutons et des porcs, ne voudrait, pour rien au monde, négliger de faire ces opérations. Toutes deux sont très simples, elles ne représentent que peu ou point de danger pourvu qu'elles soient bien exécutées et au bon âge. Les moutons amputés de la queue sont beaucoup plus à l'aise et ont une meilleure apparence, tandis que les agneaux châtrés peuvent être conservés pour la vente en automne lorsqu'ils pèsent plus lourds et qu'ils rapportent généralement un prix moyen plus élevé par livre. Les agneaux entiers commencent à venir gênants vers la mi-septembre, ils se développent plus lentement, il faut les séparer du reste du troupeau ou les vendre, et leur valeur par livre est inférieure à celle des agnelles ou des agneaux châtrés.

Ces deux opérations, l'amputation de la queue et la castration, doivent se faire lorsque les agneaux ont de dix à quinze jours. Les agneaux qui n'ont pas encore dix jours sont généralement trop faibles pour supporter l'opération; ceux qui ont plus de deux semaines et qui ont plus veloppés, pourraient souffrir du choc. On devrait laisser quelques jours s'écouler entre les deux opérations, mais il y a économie de temps à les faire toutes les deux à la fois. Du reste, si les agneaux sont du bon âge, il n'est pas à craindre que des résultats sérieux s'en suivent. Lorsqu'on laisse quelques jours s'écouler entre les opérations, il vaut mieux châtrer en premier lieu, car la blessure guérit plus vite, elle saigne moins, elle est mieux protégée et elle est moins exposée à se rouvrir quand on prend l'agneau pour lui couper la queue. Un aide est nécessaire pour ces deux opérations. Tout ce qu'il faut en fait de matériel ou d'outillage est un bon couteau bien aiguisé et un bon bassin d'eau chaude, à laquelle on a ajouté un bon désinfectant. On trouvera des instructions complètes sur ces opérations dans un bulletin illustré publié par le Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

Rations pour les chevaux de travail

Si vous voulez que vos chevaux aient du coeur au travail et qu'ils se maintiennent en bon état, donnez-vous de la peine de bien préparer leurs rations. Un grand nombre de mélanges et de quantités d'aliments ont été essayés et comparés, à la Ferme expérimentale fédérale; on a trouvé qu'une bonne ration de grain pour les chevaux astreints à un tracinq parties d'avoine ronde et de deux parties de son, donné à raison d'une livre par cent livres de poids vif de cheval. Comme fourrage, on peut donner du foin de mil propre ou du foin mélangé de trèfle et de mil, à raison d'une livre par cent livres de poids vif. Pendant la saison du gros travail on peut, sans danger, réduire d'une moitié la proportion de son et augmenter la ration à une livre et un quart de mélange par cent livres de poids vif.

A la ferme expérimentale centrale, on a pris pour système de donner trois-huitièmes du mélange de grain pour la journée et un quart de la portion de foin du jour au premier repas du matin et on donne la même quantité au milieu du jour. Pour le repas du soir, la ration se compose d'un quart du mélange total de grain et d'une moitié de la portion du foin du jour. Les chevaux nourris de cette façon sont toujours dispos pour le travail; ils n'ont jamais l'estomac dilaté et sont ainsi à l'abri des troubles de la digestion. Lorsque les chevaux sont tenus au repos on réduit la veille du jour où ils doivent se reposer.

On peut suivre les mêmes précautions générales dans l'alimentation des chevaux de voiture, mais il faut donner un peu moins de foin.

Dans un bulletin publié dernièrement par le Ministère de l'Agriculture à Ottawa on recommande de donner des racines lorsqu'on ne peut pas se procurer d'autres fourrages verts. Les carottes sont les meilleures peut-être, mais les betteraves à sucre, les navets et les betteraves fourragères sont utiles et les chevaux en sont friands. On recommande également dans ce bulletin de donner de trois à six livres de racines par jour aux chevaux tenus à un travail léger et des quantités moins fortes lorsque les chevaux font un gros travail; on peut même, dans ce dernier cas, ne pas donner de racines du tout. On a constaté également qu'il vaut mieux abreuver les chevaux avant de les nourrir et leur donner, si c'est nécessaire, un breuvage modéré avant de les mettre au travail. Il est danles mettre au travail. Il est dangereux de faire boire abondamment un cheval surchauffé; cette pratique peut causer des accidents qui entrainent une détérioration permanente de l'animal.

L'élevage des Poulins

Les choses les plus essentielles dans l'élevage du poulain sont la propreté, le soin, l'alimentation judicieuse et l'exercice abondant. L'époque à laquelle le poulain vient au monde, que ce soit le printemps ou l'automne, importe peu; les poulains de printemps et d'automne se valent. Laissez le poulain téter sa mère pendant cinq mois, si cela peut se faire, recommande le Ministère fédéral de l'Agriculture. Enseignez-lui de bonne heure à manger dans la même boite à grain que sa mère; au pâturage, mettez une boite à grain pour lui au bout d'un enclos ou d'un petit parc, qui est trop étroit pour que la mère puisse y entrer. Si vous avez du lait écrémé, apprenez au poulain à en boire avant de le sevrer et donnez-lui en jusqu'à 10 à 12 livres par jour. Ne sevrez pas le poulain avant de l'avoir habitué au licou.

Pour les poulains et les jeunes chevaux, une ration bonne pour le développement des muscles et des os devrait contenir un mélange de grain composé de deux tiers d'avoine et d'un tiers de son. A partir du sevrage et jusqu'à l'âge d'un mois, donnez tous les jours 3 à 5 livres de ce mélange; de un à deux ans, donnez de 5 à 7 livres, et de deux à trois ans, de 7 à 9 livres. Avec ce mélange de grain, accompagné de foin propre et clair (de préférence un mélange de mil et de trèfle), et de 2 à 4 livres de racines (carottes, betteraves fourragères ou navets) par jour pendant l'hiver, vous obtiendrez de bons résultats. Donnez du sel régulièrement.

Des pourceaux bons nageurs

Marianna. — Les pourceaux d'un fermier ont nagé une distance de six milles. Garland Sutton, le fermier qui les élevait, voulut leur faire quitter la porcherie lorsque les eaux du Mississipi devinrent menaçantes. Les pourceaux, obstinés, refusèrent de quitter la ferme. Ils durent se résigner, cependant, à quitter leur abri lorsque l'inondation les emporta. Ils nagèrent six milles. Sutton les retrouva sur le bord du rivage, à Marianna, à une faible distance les uns des autres et profondément endormis.

Fermes pour animaux à fourrures

Ces fermes semblent prendre de plus en plus d'importance au Manitoba. Le gouvernement provincial demande pour le 15 juin des soumissions pour la location du district connu sous le nom de "Big Marsh", comprenant 22,000 acres de terrain bien approprié à cet élevage. Il n'y aura pas de paiement de loyer pour les trois premières années, et l'on paiera quatre sous par acre pour les années suivantes; mais des droits devront être payés chaque saison sur toutes les pelleteries recueillies. Les bâtiments nécessaires devront être élevés par le locataire et suivant les règlements du département des ressources naturelles.

Notre exportation de blé

D'après le bureau fédéral des statistiques, pour les 39 semaines de la récolte courante finissant le 28 avril, le Canada a exporté 175,284,277 minots de blé, soit une augmentation de 58,795,056 sur la période correspondante de l'année dernière. Le plus grand volume en a été expédié par Vancouver, soit 80,098,055 minots, contre 56,943,945 minots l'année dernière. Tous les ports canadiens ont accusé de l'augmentation dans cette exportation. Montréal est monté de 27,199,540 minots à 47,343,735 et Sorel de 4,830,322 à 12,095,666. Une diminution de 24,788,000 minots à 21,264,000 est noté dans l'envoi du blé canadien aux ports des Etats-Unis pendant cette même période.

NOTES AGRICOLES

Il y a au moins 72 espèces de libellules dans les provinces des prairies.

Avril est le mois de la moisson en Perse, Mésopotamie, Arabie, Asie Mineure, Syrie, Chypre et Mexique.

Les graines des fleurs vivaces peuvent être semées quand on le veut; toutes les époques se valent pour cela. Si l'on se procure les graines au printemps on peut les semer en mai ou en juin, mais on peut aussi les conserver jusqu'en automne si on le désire.

Lorsque vous donnez de l'orge à vos chevaux, ayez soin de voir à ce qu'elle ne soit pas finement moulue, parce que l'orge qui est finement broyée fait une pâte collante qui adhère aux dents et aux joues du cheval.

L'indigestion aigue chez les chevaux est le résultat de l'une ou l'autre des causes suivantes: exercice trop tot après les repas; suralimentation; changement de nourriture; nouveau foin ou nouvelle avoine; emploi d'aliments à texture trop serrée, comme la moulée quand elle n'est pas mélangée comme elle devrait l'être avec du foin haché.

Le grain perd beaucoup de sa valeur marchande lorsqu'il contient une grosse proportion de grain cassé ou meurtri, et les champignons qui s'introduisent par ces meurtrissures après que la semence est mise en terre augmentent encore la perte.

En 1932 la Grande-Bretagne a été le meilleur client du Canada, les Etats-Unis venaient en deuxième lieu, et cependant le Canada a acheté la plupart des marchandises qu'il lui fallait aux Etats-Unis; la Grande-Bretagne venant deuxième sur la liste.

Le Canada a exporté plus d'avoine en 1932 que tout autre pays du monde; il a également, pendant la même année, presque quadruplé ses exportations de seigle, soit 68,376 tonnes métriques contre 17,745 tonnes en 1931, prenant ainsi la place de l'Argentine.

Par les nouveaux amendements apportés à la loi des viandes et conserves alimentaires les mots "Blanchi avec du sulfite de soude", doivent être indiqués sur la partie principale de l'étiquette des boites de blé d'Inde, en lettres visibles n'ayant pas moins de trois-huitièmes de pouces de hauteur, si le sulfite de soude ou d'autres agents de blanchiment ont été employés pour faire les conserves.

Un fongicide qui vient d'être mis à l'essai par le Ministre fédéral de l'Agriculture protège le rosier contre les maladies importantes; il est d'application facile et relativement sans danger. C'est une poussière composée de soufre pulvérisé et d'arséniate de plomb, composé de neuf parties de poussière de soufre pour une partie d'arséniate de plomb.

Nos chemins de fer inaugurent des tarifs de voyage d'un sou par mille

Nos chemins de fer inaugurent ce mois-ci une politique nouvelle que la plupart des autorités en matière de transport ferroviaire considèrent comme l'une des initiatives les plus importantes de l'histoire de notre pays. Cette nouvelle a été annoncée officiellement par M. C.P. Riddell, président de la Canadian Passenger Association, qui a déclaré qu'au cours des mois de mai et de juin nos chemins de fer ont décidé d'établir un tarif d'un sou par mille pour tout voyage d'aller et retour en première classe entre tout point de l'est à l'ouest du pays. Ces tarifs ne sont en somme qu'une généralisation des tarifs appliqués aux excursions et qui ont été si populaires parmi le public voyageur au cours de l'an dernier.

L'annonce de ces nouveaux tarifs qui prévoient toutes les facilités possibles pour les voyages à travers le Canada tout entier indique en plus que nos chemins de fer ont organisé deux mouvements principaux de trains, l'un de l'ouest à l'est, l'autre de l'est à l'ouest. La vente des billets de l'ouest à l'est commencera dès le 24 mai et continuera jusqu'au 8 juin exclusivement. Les billets ne seront bons pour commencer le voyage qu'à la date à laquelle ils auront été émis et seront valables pour un retour de trente jours après la dite date.

Les Canadiens habitant l'est et désireux d'aller visiter leurs amis de l'ouest pourront commencer leur voyage dès le 31 mai jusqu'au 15 juin.

Les billets d'un sou par mille permettront des arrêts. Les voyageurs porteurs de ces billets pourront utiliser les couchettes des wagons touristes moyennant le débours du prix de la couchette plus la moitié du prix du touriste.

VOLUME XX. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 10 MAI 1933 NUMERO 50

L'apostolat du journal, sans doute, ne saurait supplanter celui de la chaire, mais sous certains rapports il est plus important, et en le négligeant nous n'accomplissons que partiellement le devoir qui nous incombe d'enseigner et de prêcher.
MGR A.-A. SINNOTT.

LA LIBERTÉ

Aider la presse catholique veut dire aimer toutes les oeuvres catholiques, la foi, les bonnes moeurs, les associations catholiques, la liberté, les droits de la conscience, l'Eglise et Dieu: catholiques, faites votre devoir!
MGR RUCH, évêque de Strasbourg.

Le Centenaire des Sociétés de Saint Vincent de Paul

L'an 1617, la paroisse de Châtillon-lez-Dombes, en Bresse, avait pour curé messire Vincent de Paul, né dans un hameau des Landes et qui dans sa jeunesse avait gardé le troupeau de son père cultivateur. Or un dimanche, le curé de Châtillon signala à ses paroissiens une famille qui était dans le dénuement. Les secours affluèrent, tant et si bien qu'il y en eut audelà de ce qu'on avait besoin. De cette abondance exagérée, le curé tira en lui-même cet enseignement que la bienfaisance, pour être efficace et produire des effets durables, doit être organisée. Il enrôla donc immédiatement quelques-unes de ses paroissiennes, et il fonda la *Confrérie de la Charité de Châtillon*. Pour la bonne gouverne de la confrérie, le curé écrivit des règlements. Il y a une saveur particulière dans le vieux et joli langage que voici et qui est un extrait de ces règlements:

> Les personnes dont ladicte confrérie sera composée s'appelleront servantes des pauvres . . . chacune desdictes servantes des pauvres aprestera leur manger et les servira ung jour entier . . . Ayans prins ce qu'il faudra de la trézoriere, en son jour, elle aprestera le diner, le portera aux malades, et, les abordant, les saluera gayement et charitablement, accommodera la tablette sur le lict, mettra une serviette dessus, une gondolle et une cuillere et du pain, dira le Bénédicite, trempera le potage dans une escuelle et la viande dans ung plat, accommodant le tout sur ladicte tablette, puis conviera le mallade à manger pour l'amour de Jésus et de sa saincte Mère, le tout comme si elle avoit affaire à son fiiz . . . taschera de le resjouir s'yl est fort désolé, luy coupera parfois sa viande, luy versera à boire; puis, s'en ira trouver ung autre pour le traicter en la même sorte; . . . puis reviendra le soir porter à souper avec mesme appareil et ordre que dessus.

Tout n'était certes pas bien compliqué. Les historiens ont jugé cependant que ça méritait de traverser les siècles. Cette modeste association de bienfaisance d'un modeste village de province, c'était en effet de l'apostolat social bien tangible pour le lieu où elle fonctionnait, et c'était aussi une école où le *bon monsieur Vincent*, à son insu probablement, s'exerçait la main pour des oeuvres qui deviendraient à ce point prodigieuses qu'exigeraient des millions de louis d'or et couvriraient la France en des ramifications sans nombre: hospices pour les enfants abandonnés, refuges pour les vieillards, aumôneries pour les prisonniers des galères, écoles de métiers pour les enfants pauvres, réforme des hôpitaux, croisade en faveur des mendiants de la cour des Miracles de Paris, institution de l'Ordre des Lazaristes, campagnes contre la misère dans la Lorraine, le Berry, la Beauce, le Gatinais, la Perche et l'Anjou. Voilà ce que peut faire le bien, entrepris avec simplicité, dans la mesure où il apparait possible; la germination en appartient ensuite à la Providence, qui fait croître le blé—tous les Blés.

* * *

C'est très exactement ce besoin de simplicité et de clarté dans les actes, qui, en mai 1833, poussa quelques étudiants parisiens à mettre au second plan les discussions métaphysiques pour s'attacher davantage à quelque chose de plus palpable. Ces controverses savantes sans cesse renouvelées par six ou sept universitaires imberbes contre la jeunesse incrédule qui s'agitait aux abords du Panthéon, n'était certes pas sans mérite; leur utilité ne pouvait être cependant que fort circonscrite. Frédéric Ozanam, alors âgé de vingt ans, mais déjà robuste chrétien, comprit que toutes ces dialectiques, si nobles fussent-elles, ne valaient pas, comme perfectionnement personnel et comme rayonnement extérieur, une fervente prière ou une aumône portée au foyer d'un pauvre.

Cet épisode de l'histoire religieuse du siècle dernier est de la plus magnifique beauté parce qu'il a revêtu pleinement le caractère d'abnégation que réclame l'intégralité du dogme chrétien. Ozanam lui-même a raconté par quelle série de raisonnements lui et ses amis avaient été amenés à s'occuper d'oeuvres d'assistance au moment où le catholicisme français, sorti enfin des terreurs de la Révolution, cherchait la voie par laquelle il reprendrait contact avec les masses populaires:

> Quelques-uns de nos jeunes compagnons d'études étaient matérialistes, quelques-uns saint-simoniens; d'autres fouriéristes; d'autres encore déistes. Lorsque nous, catholiques, nous nous efforcions de rappeler à nos frères égarés les merveilles du christianisme, ils nous disaient tous: "Vous avez raison si vous parlez du passé; le christianisme a fait autrefois des prodiges; mais aujourd'hui le christianisme est mort. Et, en effet, vous qui vous vantez d'être catholiques, que faites-vous? Où sont les oeuvres qui démontrent votre foi et qui peuvent nous la faire respecter et admettre?" Ils avaient raison: ce reproche n'était que trop mérité. Ce fut alors que nous dîmes: "Eh bien! à l'oeuvre! et que nos actes soient d'accord avec notre foi! Mais que faire? que faire pour être vraiment catholiques, sinon ce qui plait le plus à Dieu: Secourons donc notre prochain et mettons notre foi sous la protection de la charité" . . .

La fondation de la Société de Saint-Vincent de Paul de Paris fut le résultat de cet élan. Ils étaient six: Lamache, Clavé, Ozanam, Le Taillandier, Devaux, Lallier; ils se réunirent un jour de mai sous la présidence de M. Bailly, directeur de la *Tribune Catholique* et ils créèrent *la Conférence de la Charité* qu'ils placèrent sous le patronage de saint Vincent de Paul, auquel ils empruntèrent les éléments essentiels des confréries qui étaient nées de la Confrérie de Châtillon-lez-Dombes.

Aujourd'hui, la Société de Saint-Vincent de Paul est établie dans le monde entier; on compte plus de 11,000 conférences, qui encadrent environ 170,000 membres.

Au Canada, ce fut la vieille cité de Québec qui eut l'honneur de l'initiative. Le 12 novembre 1846, dans la chapelle Saint-Louis de la cathédrale Notre-Dame, le jeune docteur Painchaud, entouré de quelques amis, fonda, de concert avec Mgr Baillargeon, la première conférence de Saint-Vincent de Paul au Canada. Aujourd'hui ces conférences existent d'un océan à l'autre en territoire canadien.

Au Manitoba, la première conférence fut organisée à Saint-Boniface en 1866, sous la présidence de l'honorable sénateur Marc-Amable Girard; M. Alexandre C. La Rivière, qui nous a demandé d'écrire cet article, en est le dévoué et très occupé président actuel. La paroisse canadienne-française du Sacré-Coeur de Winnipeg possède depuis longtemps déjà une conférence; nos centres français et la population catholique de langue anglaise ont suivi assez notablement cet exemple.

* * *

Les temps sont propices, hélas! pour parler de Saint-Vincent de Paul et pour commémorer le centenaire de la mise en acte de l'esprit de saint Vincent de Paul par une demi-douzaine de pieux et intrépides chrétiens.

Dans la grande tourmente présente, faisons-nous cette réflexion que la charité est non seulement une vertu estimable, mais un devoir; précisément, le mérite principal de saint Vincent de Paul a été d'amener son époque à discerner que le soin des miséreux ne saurait être exclusivement la préoccupation de quelques âmes transcendantes. En ceci, la carrière du saint déborde tout cadre de lieu et de siècle; ce samaritain a fait faire un pas à l'humanité. On avait sans doute pratiqué la charité dans le monde avant que le célèbre carosse de monsieur Vincent ne parcourût les faubourgs de Paris, mais jamais on ne l'avait pratiqué de la même manière et avec cet acquiescement universel. La société poudrée et parfumée qui aida Vincent de Paul au 17ème siècle crut d'abord n'être que généreuse et compatissante; à force pourtant de mettre le doigt sur les plaies d'un peuple innombrable, cette société se prit à réfléchir, et, en réfléchissant, elle vit non pas seulement de la souffrance accidentelle à soulager, mais des torts sociaux à réparer, des injustices collectives à faire cesser. Voilà la transformation qui s'opéra dans les esprits au 17ème siècle et qui reçut il y a cent ans une impulsion nouvelle de Frédéric Ozanam et de ses amis.

Est-ce ici le lieu de rappeler à quelles altitudes de pensée tous ces jeunes preux de 1833 s'élevèrent en se mettant ainsi avec humilité au service de leurs frères malheureux? C'est presque de la satire que de faire ce commentaire présentement; à tout le moins, c'est un salutaire sujet de méditation pour beaucoup de gens qui trottent dans la grande allée mondaine d'aujourd'hui. Ceux qui font tomber sur les pauvres la rosée bienfaisante de la charité en reçoivent par eux-mêmes de précieuses rétributions. L'âme, en passant par ce filtre pur, se libère de toutes ces lourdes vulgarités: la gloutonnerie de l'argent, l'égoïsme, l'inertie dans le bien à faire, la puérile vanité de parader dans le tabarin universel—et ce dernier trait est bien le plus pitoyable et sot défaut de l'heure actuelle.

Le monde contemporain, avec toutes ses crises politiques, économiques et sociales,—ce vieux monde tout abîmé, tout rompu, tout tordu par la tempête, ne retrouvera sa droite et normale structure que dans un grand assainissement de l'atmosphère. Et c'est encore vers les forces spirituelles qu'il faudra se tourner: ce sont elles qui sortiront la société du bal funambulesque où elle est en train de s'épuiser....

Noël BERNIER.

LA RADIO ET LE FRANCAIS

Notre excellent confrère M. Charles Gautier, rédacteur en chef du Droit, d'Ottawa, résume la campagne de notre Association d'Education pour obtenir des annonces bilingues de la Commission Canadienne de la Radiodiffusion et montre sa haute portée:

L'Association des Canadiens-Français du Manitoba a entrepris une active campagne pour obtenir de la Commission Canadienne de la Radio diffusion des annonces et des programmes en français. Elle croit avec raison que cette Commission étant un corps fédéral doit, dans ses manifestations extérieures, tenir compte du bilinguisme officiel. En cela, elle ne fait que traduire l'opinion de tous les Canadiens français, qu'ils soient de l'Est ou de l'Ouest.

Sa campagne, commencée depuis plus de deux mois, n'a pas donné jusqu'ici de résultats positifs.

Le 8 février 1933, elle demandait au président de la Commission qu'à l'avenir "toutes les annonces de la Commission fussent bilingues, lors de chacune de ses émissions radiophoniques".

Le 3 mars, elle recevait cette réponse: "la Commission de la Radiodiffusion entend respecter tous les droits légitimes du français au Canada, et, à cet effet, il a été décidé que des programmes entièrement français seraient irradiés le plus tôt et le plus souvent possible à travers tout le pays". En même temps, une société de St-Boniface, qui avait protesté de concert avec l'Association, recevait de M. Maher l'avis suivant: "Il a été décidé que les annonces se feront dans une langue seulement pour ne pas ennuyer inutilement les auditeurs".

On pourrait faire remarquer qu'à ce compte, la population de Québec est ennuyée douze heures par jour. En effet, les postes de Montréal ne manquent jamais de respecter le bilinguisme. Pourquoi la Commission Canadienne de la Radiodiffusion ne les imiterait-elle pas? Les annonces doivent être concises. Il y aurait peu d'inconvénient à les répéter en français ou en anglais, selon le cas. Et les auditeurs, pour qui la Commission est créée et les concerts diffusés, seraient satisfaits.

Cette satisfaction, si légère à donner, nos compatriotes de l'Ouest ne l'ont pas encore eue.

Depuis le 5 avril, la Commission irradie dans l'Ouest son "Heure près de vous" du mercredi soir. Malheureusement, jusqu'à maintenant, elle a été impuissante à faire accepter ce programme au poste CKY du gouvernement manitobain. Au Manitoba, il n'y a que le poste de Brandon qui irradie ce programme, mais c'est un poste qui porte à 50 milles à peine, de sorte qu'il n'est pas entendu par la majorité de la population. Quant aux autres programmes de la Commission, ils sont invariablement annoncés en anglais seulement.

L'Association d'Education des Canadiens-Français du Manitoba a fait d'autres démarches auprès de la Commission, mais sans succès et même sans réponse valable.

La Commission a autorité sur tous les postes de radio; elle peut imposer ses programmes; rien ne l'empêche de faire des annonces bilingues.

Les demandes de nos compatriotes du Manitoba ne sont donc pas exagérées. Elles intéressent de plus toute la population Canadienne-française, car il importe, plus qu'on ne croit, que les ondes hertziennes transportent avec elles, d'un bout du pays à l'autre, le fait du bilinguisme.

De-ci de-là

Mgr Lajeunesse

Des trois nominations épiscopales que les journaux annonçaient la semaine dernière, l'une a réjoui particulièrement la population de l'Ouest et les amis des missions: c'est celle du R. P. Martin Lajeunesse, O.M.I., comme coadjuteur de S. E. Mgr Ovide Charlebois, vicaire apostolique du Keewatin. Le nouvel élu se consacre depuis longtemps déjà au ministère de cette partie septentrionale du Manitoba dont il connait les possibilités et les besoins. Neveu et collaborateur du vénérable évêque-missionnaire, dont l'âge n'a pas ralenti l'ardeur apostolique, il partagera désormais avec lui les responsabilités de ce vaste vicariat.

La "Liberté" est heureuse d'offrir à S. E. Mgr Charlebois et à S. E. Mgr Lajeunesse, son digne coadjuteur, ses félicitations et ses respectueux hommages.

Mme Albert Lévesque est morte

Nous avons le regret d'apprendre la mort de Mme Albert Lévesque (née Jeanne Labrecque), de Montréal, femme de l'éditeur bien connu, président-gérant de la Librairie d'Action canadienne-française.

Mme Lévesque était âgée de 31 ans et 10 mois. Elle laisse dans le deuil, outre son mari, deux enfants, son père et sa mère, M. et Mme J.-O. Labrecque, trois frères et cinq soeurs.

La "Liberté" prie M. Albert Lévesque d'agréer ses sincères condoléances.

UN AMOUR DE LOUIS VEUILLOT

Cette semaine, le nom de Louis Veuillot est remonté des ombres, le temps d'une pieuse célébration. Il y a cinquante ans que Veuillot est mort. Il y en a près de cent qu'il fut frappé d'un éclair de grâce, pendant qu'il voyageait à Rome avec un ami. Auparavant, il n'avait été qu'un jeune turbulent, exerçant sa verve et son esprit d'opposition dans des journaux de province. Il sortait d'un humble milieu: son père était tonnelier dans le Loiret. Mais Veuillot possédait une véritable ardeur intellectuelle: il compléta la très médiocre instruction qu'il avait reçue et, de lui-même, fourbit ses armes. Il avait, en outre, ce mordant naturel qui donne ensemble de l'audace sociale et du style. Sans la foi, il eût peut-être été une sorte de Vallès avant Jacques Vingtras. La foi dont il fut comblé lui imposa une direction ferme, ne le laissa pas s'égarer: elle lui confia quelque chose à défendre, ce qui est toujours utile pour les hommes qui ne pensent qu'à attaquer. Du même coup, elle grandit sa tâche et dans un siècle rempli de talents, elle lui réserva un emploi où il put tenir le premier rang: celui de polémiste catholique. . .

Cette carrière est connue. Louis Veuillot a raconté — dans sa préface de **Rome et Lorette**, si nous avons bonne mémoire — les circonstances de sa vie jusqu'à ce voyage de Rome, où un souverain pontife pour lequel il ne se sentait auparavant nulle fidélité, en fit à jamais son fils. Nous savons quelles furent ensuite les activités politiques de Louis Veuillot, son séjour en Algérie avec le maréchal Bugeaud, son opposition violente aux hommes de Février, son ultra-montanisme enfin qui l'amena d'abord à s'opposer à Mgr Dupanloup, sur des questions dogmatiques et plus tard à prendre si violemment parti dans l'**Univers** sur la question romaine, que ce journal fut suspendu.

Louis Veuillot, qui était aussi romancier, essayiste et, fort adroitement, peintre d'atmosphères, se tourna vers d'autres écrits que la politique, écrits auxquels il doit peut-être le meilleur de sa renommée: **le Parfum de Rome et les Odeurs de Paris.** Pourtant, il n'aima jamais dans son oeuvre, ces "odeurs", si âcres et si pénétrantes. Il leur préféra, et cela se comprend, l'air diaphane qu'on respire au Pincio, l'inspiration des jardins du Vatican et les confidences nocturnes du Colisée. Sans doute, parce qu'après y avoir rencontré la foi, quand il avait vingt-cinq ans, il y avait, trente ans plus tard, rencontré l'amour. Cette aventure n'est point connue. Du moins, elle ne l'était pas jusqu'à ces derniers temps, où elle fut rendue publique par une lecture de M. Henri Davignon faite à l'Académie royale de Belgique sur: Une amie belge de Louis Veuillot.

Disons tout de suite pour rassurer les admirateurs de l'écrivain, que cette histoire d'amour est fort morale, qu'elle n'est pas taillée sur le modèle romantique. Louis Veuillot y fait bonne contenance, se maîtrise, et s'efforce d'accorder ses croyances et son penchant. L'élue, de son côté, est une personne de noble caractère, de moeurs pures, cultivée avec cela, et fort pittoresque. Elle est morte en 1900, à Wambrechies, en Belgique, entourée d'amis qui appréciaient son esprit enjoué, ses façons de septuagénaire alerte et pleine de souvenirs. Elle se nommait Juliette de Robersart; elle était restée fille, mais comme elle était chanoinesse d'un chapitre hongrois, elle avait droit à l'appellation de Madame. Elle était, en outre, comtesse, pourvue de biens assez considérable, de goûts nomades et peu communs. Quand Louis Veuillot la rencontra, à Rome, en 1862, elle avait déjà couru le monde, préférant au mariage sa liberté de mouvements et ses caprices, d'ailleurs honnêtes. Amie des bêtes, elle avait rapporté deux singes de ses voyages, mais, fort oublieuse, elle en avait laissé un au chaud dans un four pendant qu'elle était à l'église. Les dévotions avaient été longues; le four était très chaud. Au retour de la comtesse, le singe était cuit. De telles anecdotes avaient créé dans son pays à Mlle de Robersart une réputation au moins de fantaisiste. Cependant, c'était une fille mesurée, d'esprit fin avec un physique passable, visage intelligent, auréolé de cheveux roux, sur un long corps anguleux. A peine l'eût-il rencontré, Louis Veuillot s'en éprit. Chez des amis sans doute. Il la revit et, un soir, ils revinrent ensemble, dans la nuit romaine. Soir inoubliable, que Veuillot rappelait plus tard à son amie: "En tournant derrière le Capitole, nous nous trouvâmes éclairés à plein jour par la lune si douce et si brillante que nous poussâmes en même temps un cri d'admiration. Je sentis que c'était un dernier moment de ma vie. Je vous dis: "Je ne verrai plus cela." J'en étais assuré. En même temps, la joie inondait mon coeur et l'espoir y mourait. Je n'ai jamais cru et je ne crois pas qu'un pareil instant me soit rendu. Je ne demande pas qu'il revienne; mais il a été et demeure impérissable..."

Juliette, quoique émue, demanda, à son compagnon un pacte d'amitié. Veuillot, qui avait alors près de cinquante ans, songeait à refaire sa vie. Il n'avait rien d'un Lovelace; mais il était au vif de sa renommée, surtout à Rome, sa capitale spirituelle. Sa grande situation, son intelligence avaient de quoi séduire; mais Mlle de Robersart pensait à la liberté. Elle préférait à tout ses voyages, son "errantisme", comme disait Veuillot, où elle allait bientôt trouver les éléments d'une petite gloire littéraire. Quand elle voulut se dégager de la passion de Veuillot, elle partit pour l'Espagne et, chemin faisant, elle écrivit un volume de **Lettres espagnoles**, qu'on lit encore aujourd'hui avec agrément. Cependant, Louis Veuillot ne se résignait pas à l'amitié lointaine. Il rêvait une union légitime... "Je voyais un foyer paisible et néanmoins vivant, une vie enfin assise et noblement occupée... Je vous plaçais dans un salon qui manque et qui deviendrait le centre français de la pensée catholique... Voilà le rêve... Vous y êtes agissante, heureuse, honorée..."

Juliette de Robersart ne se laissa pas tenter. Plutôt les rives d'Asie que le salon catholique! Elle détourna Veuillot de ses espoirs, dans une correspondance affectueuse et fine; et Veuillot retourna à ses journaux, à ses livres, voire à la poésie. Mais dans ces poésies-là qui s'appelèrent **les Couleuvres**, il n'y a pas un vers d'amour...

Ce n'est donc pas par lui, tout à fait digne et secret, qu'on a connu cet amour; mais par celle qui l'avait inspiré. Elle avait gardé les lettres de Louis Veuillot et la copie des siennes. Elle les transcrivit toutes en un dossier cacheté de sceaux rouges: "A ouvrir vingt ans après ma mort." Cela faisait quatre cents pages intitulées "Gilbert", sous lequel il fut facile de lire: Louis Veuillot. L'histoire d'une passion vertueuse, avec clair de lune à Rome, fuite en Espagne, tentations vaincues. Un romanesque de bon ton qui fait penser, pour cette grande fille rousse, pieuse et passionnée, à quelque héroïne de Barbey d'Aurevilly! Juliette de Robersart, comtesse et chanoinesse, quel beau nom! Ne valait-il pas d'être associé, l'espace d'un anniversaire, au souvenir de Louis Veuillot?

GERARD BAUER.

(L'Echo de Paris)

Un enlèvement qui finit mal pour les ravisseurs

Harwichport, Mass. — Margaret "Peggy" McMath, fillette de 10 ans du millionnaire Neil Cook McMath, du Massachusetts, a été remise à sa famille moyennant paiement d'une rançon de $80,000, après avoir été retenue trois jours par ses ravisseurs. La fillette a été rendue à son père à bord d'un bateau appartenant à son associé William Lee. Les ravisseurs avaient reçu la promesse qu'on leur accorderait 48 heures pour s'enfuir, mais la police a été mise en éveil par la banque qui avait demandé une garde armée pour le transport de l'argent. Les deux auteurs de l'enlèvement, les frères Kenneth et Cyril Buck ont été arrêtés et l'on a recouvré $60,000 de la rançon.

Succès pour une troupe d'amateurs de Winnipeg

Au premier festival dramatique d'amateurs, tenu à Ottawa sous le patronage de S.E. le Gouverneur général, lord Bessborough, le premier prix a été gagné par un cercle dramatique de Winnipeg, "The Winnipeg Masquers", avec la pièce "The man born to be hanged". Le deuxième prix est allé à l'Union Dramatique de Québec.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Correspondants de province

Le Droit (Victor Barrette):

Pour la clientèle rurale canadienne française, le courrier de province passe souvent au premier plan. Il y a là-dessous une raison psychologique et géographique. Comme tous savent, si les familles de langue française au Canada comptent de nombreux enfants, il n'en est pas moins vrai que leurs membres en sont extraordinairement dispersés. Lisez par exemple, une chronique mortuaire, où l'on donne la liste des six filles et des trois fils du défunt, vous les verrez accompagnés d'autant de noms de villages et de villes. Ainsi, une seule famille peut compter des représentants à Ottawa, en Louisiane, à la Rivière-du Loup, dans le Maine, à Duluth, à Edmonton et en Acadie. Entre ces unités dispersées par l'esprit d'aventure ou la nécessité des temps, le journal reste souvent le seul lien; le correspondant rural joue donc le role de l'employée d'un poste central téléphonique qui donne à la fois la communication à des amis éloignés les uns des autres. C'est bien ainsi que nos amis de la campagne apprécient cette petite nouvelle qui parait sous la rubrique bien modeste d'un nom de village ou de petite ville.

Economies

Le Devoir (Georges Pelletier):

Rien qu'au chiffre des pensions militaires le nouveau régime Roosevelt va économiser plus de 383 millions par année. Le trésor fédéral américain versait des sommes énormes chaque mois pour pensions de tout genre, à des anciens soldats qui ne sont jamais allés à la guerre, où que ce soit, à des veuves d'anciens soldats de cette catégorie, à leurs enfants, et même à des femmes remariées, dont le premier mari s'était un jour enrolé quelque part pour une guerre où il n'a jamais vu le front, — ni même l'arrière front. On a retracé des pensions payées à des veuves dont les maris firent la guerre de 1812, vécurent très vieux et épousèrent sur la fin de leur vie de toutes jeunes filles dont les parents étaient à peine nés à la période où les Etats-Unis et l'Angleterre étaient en conflit armé. Il y a peu de pays où il y a eu autant d'abus dans le régime des pensions militaires qu'aux Etats-Unis, et où les vétérans aient obtenu d'aussi extraordinaires privilèges. M. Roosevelt réduit d'un seul coup ces pensions d'un tiers et il abolit un très grand nombre d'abus. Chez nous, il y a moins de pensions extraordinaires; mais, à la façon dont M. Rhodes vient de plier devant les représentations d'anciens soldats, il est à craindre que le régime présent ne subisse aucune modification de fond, aussi longtemps que M. Rhodes restera en place.

Amélioration sensible

La Presse (Montréal):

Une enquête menée par les correspondants de la "Canadian Press" dans les principaux centres urbains du Dominion permet d'affirmer qu'une amélioration sensible s'est produite dans le domaine des affaires depuis le commencement de l'année 1933. Est-ce cette fois la remontée pour de bon, le retour aux conditions normales. On ne peut trop le souhaiter. En tout cas, l'optimisme et, ce qui est mieux encore, l'activité qui règne dans plusieurs branches de la production nationale est de nature à inspirer confiance.

Au cours de ces investigations, la "Canadian Press" a été à même de constater que les établissements industriels à travers le pays sont plus occupés que l'an dernier à pareille date. Même dans les industries qui ont accoutumé de limiter leurs opérations à cette époque-ci de l'année, la diminution est moindre que d'habitude. D'un autre coté, les chargements de wagons sur les lignes ferroviaires et de vaisseaux sur les lignes maritimes se rapprochent de très près des chiffres de 1932 avec une tendance marquée à la hausse, tandis que les ventes d'automobiles et de produits textiles ont augmenté. Notons enfin que, d'après les derniers statistiques d'Ottawa, le marché du travail est en meilleure posture que d'ordinaire au printemps.

Maintenons notre âme dans cette joie spirituelle qui, indépendante de la sensibilité, se soutient en dépit de toutes les épreuves. — Dom Chautard.

Que c'est triste de vouloir avoir plus d'esprit que le bon Dieu ne nous en a donné. — Mgr Provencher

SAINT-BONIFACE

Dimanche prochain, à dix heures et demie, S. E. Mgr Mélanson, évêque de Gravelbourg, élèvera à la prêtrise M. L.-P. Brunet, fils de M. J.-O. Brunet, de notre paroisse. Il y aura basse messe. M. Brunet dira sa première messe au collège, le lendemain, à sept heures et demie.

Mardi après-midi, aura lieu, à la cathédrale, l'examen des enfants de nos deux académies, en vue de la communion solennelle. Mercredi après-midi, l'on examinera les enfants de Norwood et de St-Vital.

A la Cathédrale Ordination de l'abbé Louis-Philippe Brunet

M. l'abbé Louis-Philippe Brunet sera ordonné prêtre dimanche prochain à la cathédrale, à 10 hres 30 par Son Excellence Mgr Mélanson, évêque de Gravelbourg. M. l'abbé Brunet est le fils de M. J.-O. Brunet, manufacturier de monuments funéraires, de notre ville. Il a reçu son éducation à St-Boniface et a fait son grand séminaire à Montréal et à Gravelbourg. Il a été élevé au diaconat par Mgr Mélanson. Il est le premier prêtre que Mgr Mélanson ordonnera.

Nous sommes heureux d'offrir au nouveau lévite nos souhaits les plus sincères et à sa famille nos respectueuses félicitations.

Le Cercle local de l'Association d'Education

L'Exécutif du Cercle local de l'Association avait préparé, comme d'habitude, pour jeudi dernier, un joli programme qui fit de son assemblée mensuelle une soirée très intéressante.

M. Pambrun, son Président, ouvrit la séance par une allocution substantielle, suivie d'une déclamation par M. René Dussault, dont le naturel parfait et la mimique hilarante gagnèrent d'emblée les faveurs de l'auditoire.

Mlle Gabrielle Roy, en termes brefs mais heureux, présenta ensuite Mme Guyot, la conférencière de la soirée, qui donna une causerie bien construite d'une valeur éducationnelle précieuse, s'attachant particulièrement à "l'éducation du tout-petit", base fondamentale de la formation intellectuelle et morale de l'individu.

Cette éducation de l'enfant, elle la commence non pas seulement au berceau, mais de neuf mois en arrière, et bien plus, vingt ans plus tot, c'est-à-dire par l'éducation de la mère. Quoi de plus raisonnable! Comme l'artiste qui rêve longtemps d'avance d'un chef-d'oeuvre auquel il se donne tout entier, ainsi l'homme et la femme unis dans une seule chair et une seule âme ont rêvé de prolonger leur existence par l'enfant que Dieu a daigné leur envoyer. Artistes de la procréation, encore faut-il qu'ils soient conscients de la valeur de l'honneur qui leur est fait et de la gravité des devoirs qui leur incombent. En servant au petit être vagissant qu'ils tiennent sur leur coeur l'aliment qui fortifiera le corps, ils sont tenus de lui doser également la nourriture essentielle au développement intellectuel et moral.

La mère est avec raison considérée comme la seule éducatrice du premier âge. Pour elle donc la plus large part des sacrifices, des veilles et des alarmes, mais des compensations ausi. Elle sera donc à son poste, pour imposer sa discipline, éloigner du berceau tout ce qui peut affecter lese nerfs de son enfant, auquel il faut une ambiance de paix et de sérénité. Veillant au développement de ce petit coeur neuf, sans en comprimer les battements, elle en dirigera les élans vers le bon Dieu et les plus nobles affections. Et enfin, de tant d'éléments divers suggérés à mesure par son intuition, son devoir et son amour, elle aura accompli le plus grand chef-d'oeuvre au monde: un homme.

Les élèves du Juniorat donnèrent avec goût une charmante opérette qui a mérité tous nos suffrages. Au piano les accompagnait M. Maurice Prud'homme, qui se prête toujours avec tant de bonne grâce à toutes les sollicitations de l'art. Ils ont également chanté avec entrain les deux chansons à répondre au programme.

Mme W. Raymond remercie et félicite la Conférencière et les joyeux artistes de cette réunion où l'utile et l'agréable se touchèrent harmonieusement. A tous ceux également qui encouragent cette nouvelle initiative de l'Association d'Education, merci.

A. G.-R.

Fête intime au Cercle Ouvrier

La soirée intime du Cercle Ouvrier, à l'occasion de sa fête patronale, groupait dimanche les membres du cercle, leurs familles, leurs amis. Ce fut un triomphe! Plaignons ceux qui n'étaient pas là!

Jeu brillant des acteurs, public enthousiaste, avalanches de rires: tout fut délices pour l'esprit, contentement pour le coeur. **Ah! Certes!** comme dirait ce brave Melchior!

Trois comédies, dispensatrices de bonne humeur et d'incoercible fou rire, tinrent l'auditoire sous le charme. Quel entrain endiablé! Quelle finesse! Quelle exubérance de gaieté communicative! Oui, ce furent des heures trop brèves, mais combien fécondes! Car nous avons puisé là de la joie pour longtemps.....

Bon nombre de pièces sont amusantes; il n'en est pas beaucoup qui provoquent ce rire frais, sain, qui dilate le coeur, met comme un rayon de soleil sur les visages et dans les âmes. Pour le faire jaillir, il faut à l'acteur des dons spéciaux, le talent d'entrer si bien dans son rôle qu'il s'amuse lui-même de ce qui fait rire les autres. Félicitons tous les artistes sans exception d'avoir joué avec ce naturel qui donne l'illusion du réel et conquiert le public. Le soin et le goût avec lesquels ces pièces ont été montées étaient aussi tout à l'honneur de ceux qui s'y sont dévoués.

Voici les noms des artistes au programme. Comédie, personnages: Mme Pelletier, Mlles Gabrielle Roy, Rita Gentès, Marg. Masson et Henriette Pelletier.

Quatuor: MM. Trudeau, Coindet, Monin et Renaud. Au piano, Mlle Cécile Toupin. Duo, MM. Monin et Coindet.

Comédie, personnages: Mmes Pauline Boutal, Suzanne Hubicki; Mlle Georgeline Bélanger; MM. Joseph Plante, Bernard Goulet et Arthur Boutal.

Bernard Goulet et Arthur Boutal.

Monologue comique avec chant, Mlle Fabiola Gosselin. (Bravo Miss Plum-Pudding! Ce fut parfait!) Au piano, Mlle Marie-Josephe Mager.

Comédie, personnages: MM. Joseph Plante, Albert Pendergast, Jean Boily, Origène Lacerte, Fred Jodoin, Désiré Ledoyen et Albert Devigne.

M. l'abbé Boulet, infatigable aumônier du Cercle, dit quelques mots de remerciements à ses chers ouvriers pour le bel exemple de foi donné le matin par leurs nombreuses communions. Il en est profondément touché et formule l'espoir que les membres du Cercle marchent toujours sur les traces de leur grand patron, saint Joseph. Après avoir dit sa gratitude aux artistes et au nombreux public, il termine par ces mots auxquels nous souscrivons: "Du train que fonctionne le Cercle Ouvrier, il donne de grandes espérances pour l'avenir".

Le tirage du prix de présence favorise Mmes Savoie et E. Faucher; MM. V. Legouarguère et A. Bédard.

L'ami Jodoin fit les annonces de la soirée. Chant "O Canada", et la foule s'écoule, ravie, heureuse, exprimant l'espoir de se trouver encore bientôt à pareille fête.

A tous, merci et..... encore!

Cercle d'étude Marie-Rose

Les dames et les demoiselles du cercle d'étude Marie-Rose assistaient le 26 avril à une très agréable soirée. Nous eûmes l'avantage d'entendre le R.P. Schelpe, S.J. expliquer la parabole du Bon Pasteur et en tirer des conclusions pratiques relatives au dévouement féminin.

Mlle Anna Baril nous lut des extraits du livre si intéressant de Corinne Rocheleau: "Hors de sa prison" et nous fit admirer le dévouement héroïque des religieuses de la Providence.

Une biographie de Frédéric Ozanam, suivie d'une appréciation de ses oeuvres de charité, fut présentée par Mlle Claire Désautels.

Mlle Madeleine Constant avait glané avec discernement les faits et dits de la quinzaine.

La soirée se termina par un débat entre Mlles Léonie Guyot et Gabrielle Roy. A résoudre le problème suivant: La vie rurale est-elle préférable à la vie urbaine? La façon enjouée et spirituelle de traiter cette grave question excita à maintes reprises l'hilarité générale et communiqua à la conversation un entrain qui prouvait l'intérêt suscité par la joute oratoire.

A se revoir toutes le 17 mai!

LA SECRETAIRE

La Société des Artisans Canadiens-Français

Il y aura assemblée générale de tous les sociétaires de notre succursale, dimanche prochain, le 14 courant, à 4 heures, à l'Hôtel de Ville. On nous laisse entendre que notre président général, M. Rodolphe Bédard, actuellement de passage à Saint-Boniface, sera avec nous. Que tous se fassent un devoir de venir.

Le Secrétaire,
J.-H. DAIGNAULT.

Au Sanatorium de Saint-Boniface

Les RR. PP. Oblats du Juniorat et leurs acteurs, priés par M. Pambrun, président de la Société St-Jean-Baptiste, de bien vouloir répéter leur intéressante séance donnée si gracieusement à l'assemblée du Cercle Local de l'Association d'Education, se rendaient au Sanatorium, samedi soir, réjouir les malades de cette institution par leur amusante comédie et mettre un peu de gaieté chez ces pauvres souffrants.

Quel bel acte de charité d'illuminer au prix de quelques sacrifices et dérangements, sans doute, d'un rayon de bonheur ces chers malades! Les bons Pères Oblats ajoutèrent la note artistique en exécutant quelques beaux morceaux de violon.

De plus, de gentilles fillettes exécutèrent une gracieuse danse, accompagnées au piano par Mlle Gaudette.

M. Maurice Prud'homme, sur le dévouement inlassable duquel les sociétés de St-Boniface sont habituées de compter, contribua sa bonne part comme accompagnateur.

La Société St-Jean-Baptiste remercie de tout coeur les RR. PP. Oblats, et leurs élèves d'avoir procuré ce régal aux malades.

Henri PAINCHAUD,
secrétaire.

Aux amateurs de tennis

Il y a déjà plusieurs années que le Tennis de St-Boniface existe. Le tennis a été construit pour plaire à nos jeunes qui en avaient fait la demande aux officiers de l'Union Canadienne de ce temps-là. L'on répétait la même vieille plainte: il n'y a jamais rien à St-Boniface et il n'y a pas moyen de s'amuser. . . . Le Tennis fut construit! Au dire de tous ceux qui s'y connaissent, le terrain est excellent. Les cours ont toujours été entretenus à la satisfaction générale. Les officiers du Tennis ont toujours fait tout leur gros possible pour plaire aux membres. L'année dernière, les cotisations ont été réduites à cinq dollars, à la demande de certains membres, afin de donner la chance à plus de joueurs. Tout cela n'a guère servi! Pour une raison ou pour une autre, nos jeunes montrent à l'endroit du tennis la même indifférence qu'à l'endroit de nos autres organisations. Ah! si le Tennis était organisé et dirigé par des Ecossais ou des Anglais, l'on serait trop heureux d'avaler tout sans dire un seul mot! L'on ne voudrait pas protester pour tout l'or du monde et l'on serait de tous les mouvements. Mais parce que le Tennis est administré par les notres, il fait bon le laisser mourir d'inanition et au besoin lui donner le dernier coup de pied pour que son agonie soit plus courte!

Les officiers du Tennis ont déjà eu deux assemblées et ont commencé à s'organiser. Ils comptent avec raison sur l'appui des amateurs pour pouvoir continuer le tout! Malheureusement, peu de membres se sont présentés jusqu'à présent. Il y aura une troisième assemblée, la dernière celle-là, lundi le 15 mai. Les membres recevront l'avis en temps et lieu. Qu'on se rende à cette assemblée et qu'on fasse tout en son possible pour aider! Il y a de beaux projets en l'air, mais il faudra les y laisser si les membres ne s'intéressent pas davantage au Tennis. A cette assemblée l'on fera le choix de l'exécutif pour l'année nouvelle. Que tous soient présents et qu'on y amène ses amis susceptibles de s'intéresser.

PETITES NOTES

Le R. P. Fontaine, S.J., autrefois du Collège de Saint-Boniface, vient d'être nommé recteur du Collège Ste-Marie, de Montréal. Il remplacera le R. P. Carrière, S.J., nommé supérieur à Chicoutimi.

• • •

Le R. P. Adélard Dugré, S.J., de Montréal, provincial des Jésuites, accompagné du R. P. D'Orsonnens, S.J., passe quelques jours au collège de Saint-Boniface.

LA VIE AU COLLEGE

Lauréats du mois d'avril

Versification — Excellence, Louis Lahaie; diligence, Julien Morin et Joseph Brunet; honneurs, Auguste Arnal.

Méthode — Excellence, Armand Grégoire; diligence, Zéphirin Magnan et Gérard Létienne; honneurs, Armand Grégoire et Louis Bédard.

Syntaxe — Excellence, Antoine Bellefeuille; diligence, Antoine Bellefeuille et Arthur Barnabé; honneurs, Antoine Bellefeuille et Arthur Barnabé.

Eléments Latins — Excellence, Charles Désorcy; diligence, Charles Pélissier et Hervé Delisle; honneurs, Charles Désorcy et David Roy.

Senior Commercial — Excellence, H. Monnier; diligence, Ernest Goebel et Henri Monnier; honneurs, Ernest Goebel.

Junior Commercial — Excellence, Albert Bissonnette; diligence, Roland De Denus et Charles Bissonnette; honneurs, Albert Bissonnette.

Eléments Français — Excellence, Jean Bauche; diligence, Jean Bauche et Réginald Champagne; honneurs, Georges Fontaine.

• • •

Nos Conférenciers

La semaine dernière, l'Avant-Garde recevait la visite de M. Raymond Bernier, du Comté Régional de l'A.C.J.C.

Dans une causerie vivante et très intime, il donna à nos jeunes des leçons de fierté dont ils se souviendront longtemps.

Le cercle Taché des Jeunes Naturalistes tenait, dimanche soir, sa dernière séance étude de l'année. Le R.P. Lepage, qui fut le conférencier de la soirée, parla des guêpes et des abeilles, et illustra sa causerie par d'abondantes projections sur l'écran.

• • •

Championnat

Dimanche après-midi, l'équipe poids plume du Collège au ballon-panier remportait une seconde victoire sur l'équipe de la Cathédrale. Et cette victoire lui valait le championnat, car l'addition des points des deux parties finales donnait le résultat de 24 à 69. A chaque joueur de l'équipe victorieuse, M. l'abbé Lévêque et le R.P. Landry présentèrent un joli couteau d'Eclaireur.

LICENCES DE RADIO

A moins qu'il ne puisse vous fournir une formule française, l'inspecteur du Gouvernement ne peut vous obliger à prendre votre licence.

Exigeons des formules françaises; c'est non seulement notre droit, mais aussi notre devoir.

La fondatrice de l'Ordre des Soeurs du Zon Pasteur est béatifiée à Rome

Cité Vaticane, — Plusieurs cardinaux et prélats ainsi que des milliers de fidèles ont assisté à la cérémonie de béatification de la vénérable Marie-Euphrasie Pelletiér, fondatrice de l'ordre des soeurs du Bon Pasteur. La cérémonie s'est déroulée à St-Pierre de Rome.

Dans l'après-midi, le Pape lui-même, accompagné de cardinaux, s'est rendu à la Basilique pour y vénérer la nouvelle bienheureuse. Il s'est agenouillé pendant quelques minutes devant un portrait de cette dernière puis a assisté à la bénédiction du Saint-Sacrement. Sa Sainteté a ensuite béni la foule des fidèles réunie pour l'occasion.

Un portrait de la bienheureuse peint sur de la soie ainsi qu'un bouquet de fleurs artificielles fut offert au Saint-Père après la cérémonie, suivant une ancienne coutume.

Mgr Camille Roy

Montréal. — Mgr Camille Roy, de retour de France où il a donné des conférences à Paris, sur la littérature canadienne ainsi qu'à Lille, à Nancy, à Strasbourg et dans d'autres villes, est de retour au pays.

Mgr Camille Roy s'est aussi rendu en Italie. S. S. Pie XI lui avait accordé une audience particulière lors de so npassage à Rome.

Page Féminine

SAVOIR DIRE NON

UN ETRE vraiment fort et qui a su développer sa volonté doit, en certaines circonstances, non seulement savoir dire non, mais se dire non.

C'est assurément une chose difficile, car si, vis-à vis des autres, nous avons d'excellents principes et établissons des règlements desquels nous ne pouvons sortir, nous avons pour nous-mêmes une indulgence souriante qui n'est que le masque de la faiblesse.

Des tentations, nous en avons, tous les jours, à la douzaine. C'est alors que la raison doit entrer en lice, et les combattre, sans merci.

Dans un magasin, nous voyons une jolie petite robe, pas chère. (Les jolies petites robes ne sont jamais chères.) Nous ne pouvons faire autrement que l'essayer... Cela n'engage à rien: C'est pourtant le premier pas vers la défaite. Cete robe est peut-être inutile, ou tout au moins, superflue. Son achat nécessitera l'emplette d'accessoires ad hoc, bas, souliers, gants, chapeau, sac. Finalement, la petite robe de quatre sous deviendra une chose très onéreuse, qui grèvera notre budget, comme tout achat qui n'est pas prévu et consenti.

Le caprice est bien fort, et sans penser à le déraciner, on échafaude des calculs. En remettant à la semaine suivante le paiement de telle facture, on pourra se contenter. On succombe, et c'est le point de départ des dettes et de tous les ennuis qu'elles causent.

La femme raisonnable sait se dire non. Elle sait si bien que ce n'est qu'à force de calcul et d'économie qu'elle parvient à joindre les deux bouts. Consciente de ses responsacruel, mais cautérisant, qu'il faut sapas le droit de retarder le paiement d'une facture pour se passer un caprice, sachant fort bien que les bons comptes font les bons amis.

Non, mot bref, sonore, que l'on dit de façon presque semblable dans toutes les langues. Obstacle mis devant les désirs fous, les rêves égoïstes, les actions insensées. Petit mot cruel, mais cautérisant qu'il faut savoir appliquer à temps, et sur soi-même.

Combien de mères ne savent pas non plus le prononcer quand il s'agit de leurs enfants? Aux idées les plus sangrenues, aux exigences les plus folles, elles opposent un "non" mou, spongieux, qui n'est, à tout prendre qu'un oui maquillé.

Un fois lâché, rien à faire pour le rattraper. Et l'enfant satisfait son caprice, sans songer aux conséquences. C'est la mère, qui, plus tard paie les pots cassés, et souventes fois avec ses larmes.

Si elle avait su dire non, celle dont l'enfant s'est noyé, cassé un membre, fait écraser, que de regrets lui seraient épargnés! Mais elle craignait, pour ce pauvre petit. Elle avait peur de passer pour une marâtre.

Raison aux yeux purs, lumineux et froids, déesse impitoyable qui ne te paye pas de mots et ne redoute rien, pas même la vérité, quel dommage que tu ne puisses t'implanter assez fortement dans nos coeurs pour en bannir les chimères.

Car il n'y a pas que dans les questions d'achat ou de refus que ton aide est nécessaire. Il y en a bien d'autres, et la volonté, cette force, doit à son tour entrer en lice. Mais quand on a su vaincre et se vaincre, quel plaisir que la victoire.

Odette L. OLIGNY

HYGIENE ET SCIENCES NATURELLES

La marche au grand air est peut-être le plus sain et le plus utile des exercices physiques; cependant, marcher sans but, pour la seule satisfaction des poumons et des muscles, peut sembler insuffisant si l'on se place au point de vue de l'éducation. Pourquoi ne pas ajouter à ce salutaire exercice quelque objectif qui le justifie amplement, qui le rende plus agréable et ajoute au bénéfice du corps le bénéfice de l'esprit et de l'âme? L'étude sur place de l'histoire naturelle, la recherche des plantes, des insectes, des minéraux, est très convenable pour ce programme. Assez difficile à réaliser dans les grandes villes, surtout à Paris, elle peut devenir dans les campagnes une fréquente occupation.

Que d'enseignements pour l'enfant dans ce contact avec la nature! "Voici, dit le Frère Marie-Victorin, en parlant de la botanique, une science privilégiée, une science de plein air, dont les secrets se lisent à même les pages fleuries du grand livre du Bon Dieu! Quoi de plus hygiénique que ces courses au hasard des bois et des champs—la vraie méthode des sciences naturelles! Avec le goût de la nature, nulle promenade de collège n'est ennuyeuse, nulle villégiature monotone. L'enfant, le jeune homme, la jeune fille, sont attirés dehors. A chaque pas, ils rencontrent des objets connus, étudiés déjà, mais qui se présentent sous des aspects nouveaux; à coté, ils en découvrent d'inconnus, mais qui généralement s'organisent dans les cadres déjà construits. Nouvelles inquisitions, nouvelles jouissances, nouvelles sources d'idées! L'homme est ici dans le milieu naturel que Dieu a fait pour lui, bien différent de celui qu'il s'est créé socialement. Rien de bien étonnant, si chez le naturaliste en campagne, les fonctions physiques sont dans le meilleur équilibre possible".

Dans le même ordre d'idées, nous trouvons sous la plume de Mme Andrée Martignon ces lignes éloquentes qui montrent quelles resources les sciences naturelles offrent à la tâche de l'éducateur: C'est quand vous saurez vingt noms de fleurs, dix noms d'oiseaux, autant d'insectes, de pierres ou de poissons, que commencera le vrai plaisir de la promenade...... vous vous apercevrez que vous vous êtes promené jusque-là dans un pays où vous ne connaissez personne et qu'il n'est pas désagréable de recevoir au passage un bonjour d'ami, fût-il de pinson ou de colchique. Chaque saison nouvelle changera vos plaisirs; il n'en est aucune dont vous ne retirerez profit et joie. Ce n'est plus dans les livres, mais au gite même que vous forcerez l'aventure.

L'herbe en est pleine, comme le ciel et comme l'eau. Vous la tiendrez palpitante dans vos doigts'.'

La science de la nature, qui mène à Dieu, et la marche en plein air, qui donne la santé au corps et la paix à l'âme: n'est-ce pas la plus belle association que puisse utiliser l'éducateur?

SUR LE VIF

C'est la leçon d'écriture dans la petite classe. Mademoiselle a tracé un gros modèle au tableau: il faut que chaque bambin le reproduise aussi parfaitement que possible sur son ardoise.

Tâche ardue!... Pierrot s'applique de tout son coeur; les sourcils froncés, tirant la langue, les doigts crispés sur le crayon, il s'escrime à tracer des o.... Et vous n'avez pas d'idée des formes baroques que peuvent prendre ces coquins d'o; car les o de Pierrot ressemblent à beaucoup de choses, excepté à des o.... Les uns s'allongent comme des cigares; d'autres s'aplatissent comme des galettes ; d'autres encore affectent des formes de poires, de haricots; les uns, replets, énormes et importants, bousculent les autres, affaissés, maigres et piteux.

Quel travail, pour un bonhomme de cinq ans: avoir à remplir une ardoise de o impeccables! Et quel travail monotone! Un peu de fantaisie s'impose: trois ou quatre traits dans cette surface ronde font une figure drolatique. Pierrot s'enthousiasme pour son idée. Comment ne pas donner une abondante chevelure à cette tête de lune, puis ne pas la stabiliser sur un corps fantaisiste d'où pointent quatre membres raides et grêles?....

Pierrot se révèle un génie créateur; voyez donc où peut conduire un o.... Pierrot s'applique en tirant la langue de plus belle. Il adjoint une foule d'accessoires à son chef-d'oeuvre; puis, relevant la tête, tromphant... O ferreur!... Mademoiselle regarde, et le chef-d'oeuvre ne semble pas du tout de son goût....

Pierrot, penaud et confus, a été puni... Pourtant malgré son air sévère, on aurait cru, mais oui! on aurait cru que les yeux de Mademoiselle riaient.

L'homme ne peut rien que par le sacrifice: le sacrifice est la condition première de toute prééminence et de toute grandeur. — Louis Veuillot.

* * *

Celui qui se fait ver de terre peut-il se plaindre d'être écrasé? — Kant.

Institut Notre-Dame du Bon Conseil

Le 30 avril, les religieuses de N.-D. du Bon-Conseil, de Montréal, fêtaient le dixième anniversaire de la fondation de leur Institut. C'est, en effet, le 26 avril 1923, que S. Exc. Mgr Georges Gauthier, archevêque de Montréal, érigea, canoniquement le nouvel Institut. La fondatrice était Sr Marie Gérin-Lajoie. Depuis, l'oeuvre n'a cessé de se développer. Il semble bien, dit Sr Gérin-Lajoie, à l'occasion de ces fêtes, que nous avons esquissé, en ces dix premières années, les principaux traits, les traits caractéristiques de nos apostolats: éducation sociale d'abord et, comme principal objectif, service social comme moyen d'action et de pénétration; enfin, coopération aux oeuvres laïques d'action sociale. Notre petit Institut se met au service de l'action catholique, au service de son pasteur et du clergé. Il veut être lui-même un auxiliaire du prêtre auprès des femmes de tous les milieux qu'il a mission de former et d'organiser pour l'exercice de l'apostolat social."

L'Institut compte actuellement une vingtaine de soeurs professes, une dizaine de novices et postulantes. Il possède quatre foyers d'action catholique.

ASSOCIATION DES AMES VICTIMES EN UNION DES SS. COEURS DE JESUS ET DE MARIE

Cette oeuvre réparatrice a été établie d'après le plan laissé à ses Filles, par la Vén. Mère Marie de Jésus Deluil-Martiny. Elle compte déjà plusieurs milliers d'associés répandus dans le monde entier et qui se proposent de consoler le Coeur de Jésus des outrages qui lui sont faits en nos temps malheureux. A cette fin les associés s'offrent et s'abandonnent, sans réserve, à ce Coeur Adorable pour qu'Il dispose d'eux selon son bon plaisir. Ils acceptent en esprit de réparation toutes les peines et les souffrances que le Bon Dieu leur enverra, afin d'aider par leurs immolations à étendre le règne du Coeur de Jésus.

Pour plus de renseignements on peut s'adresser aux:-

Filles du Coeur de Jésus
12 Avenue de Mérode,
ANVERS, Belgique.

ou à:—

Mlle Marie-Annette Dion
27-A rue du Couvent,
Sherbrooke Centre, P.Q.

Les notes de la gamme

C'est le moine bénédictin Gui d'Arezzo qui, pour désigner les six premières notes de la gamme, emprunta, au XIe siècle, la première syllabe de chaque vers d'una strophe à saint Jean-Baptiste.

ut queant laxis
resonare fibris
mira gestorum
famuli tuorum
solve polluti
labii reatum.

La septième note, "si" (abréviation de Sancte Ioannes) fut jusqu'au XIIIe siècle appelée "B".

Au XVIIIe siècle, la syllabe "do" remplaça "ut", comme étant moins sourde.

Pour empêcher les raisins de tomber au fond du gâteau

Passer les dits raisins dans du beurre fondu avant de les incorporer dans la pâte. Ils seront bien répartis.

JOYEUSE FETE!

11 mai

Gertrude Boulet, Dunrea, Man.
Angèle Légaré, Dunrea, Man.
Eugène Gauthier, Académie Provencher, Saint-Boniface, 12 ans.

12 mai

Thérèse Tétrault, Giroux, 8 ans.
Simone Lussier, Elie, 6 ans.
Lucien Coté, Fannystelle, 13 ans.
Louis Black, Fannystelle, 11 ans.
Arthur Lamoureux, Transcona, 9 ans.
Sylvia Vermette, Saint-Laurent, 12 ans.

14 mai

Elisa Desrochers, Mariapolis, 11 ans.
Arthur de Cruyenaere, Saint-Boniface, 9 ans
Georges de Cruynaere, Saint-Boniface, 9 ans.
Lucien Morissette, Fannystelle, 11 ans.
Georges Forest, Saint-Norbert, 9 ans.
Olivier Berthelette, Transcona, 12 ans.

15 mai

Athanase Lavoie, Dunrea, 12 ans.

17 mai

Claire Landry, Saint-Norbert, 9 ans.
Louise Véry, Saint-Norbert.

18 mai

Yvette Gauthier, Lorette, 11 ans.
Thérèse Arnal, Fannystelle, 9 ans.

* * *

Mère-Grand souhaite que les petits dont les noms suivent n'aient pas été trop déçus en ne trouvant pas leur nom sous la rubrique "Joyeuse Fête" la semaine dernière: Françoise Carignan, Winnipeg; Norbert Trudeau, Ile-des-Chênes; Yvette Arnal, Saint-Norbert; Virginie Nick et Maurice Lussier, Mariapolis; Joséphine Dufresne, Lorette; Robert Breland, Saint-François-Xavier; Walter Mason, Makinak.

VOTRE JARDINET

...La plupart d'entre vous, sans doute, sont appelés à suivre la profession dont vivent leurs parents, à puiser dans la fidélité à la terre les vraies joies de la vie. Or, vous le savez, pour l'avoir entendu bien des fois: "les leçons de l'expérience coûtent cher." Il est donc bon d'acquérir de bonne heure cette précieuse expérience si nécessaire et d'éprouver par là ses aptitudes et ses goûts.

A cette saison de l'année, où vos parents entreprennent leurs travaux horticoles, pourquoi n'auriez-vous pas aussi votre petit coin de terre à cultiver, votre petit domaine à exploiter?

Insistez donc gentiment auprès de votre père pour qu'il vous concède un jardinet ensoleillé dont vous aurez le soin, que vous ensemencerez avec amour et qui occupera utilement vos loisirs. Un conseil: n'oubliez pas de varier les graines de fleurs et de légumes afin de rendre votre travail attrayant. On se lasse vite d'une tâche monotone.

Quel plaisir n'éprouverez-vous pas, chers petits jardiniers, à suivre chaque jour les progrès des plantes, à attendre les premiers boutons, à voir s'épanouir les premières fleurs, à récolter de frais légumes qui feront les délices de la famille! N'y a-t-il pas là de quoi s'enthousiasmer?

Ce jardinet qui sourit au soleil et renferme de si bonnes et jolies choses, c'est mon oeuvre, direz-vous. Et, tout fiers de la fécondité de ce coin de terre bien à vous, vous sentirez s'accroître en votre coeur l'attachement au sol et la fierté rurale, gages de succès pour l'agriculteur et secret de la grandeur du peuple canadien-français.

MERE-GRAND.

LA FEMME SAUVAGE

(Suite)

Le chef des corbeaux fut attaché à un poteau pour attendre le genre de supplice que le conseil allait décider de lui infliger le lendemain.

Cependant, sa femme, comme pour insulter à son malheur et savourer davantage la joie qui lui causait une telle vengeance, vint s'asseoir en face de lui.

Quoique ce soit la coutume des sauvages de souffrir stoïquement et de garder le silence quand ils sont condamnés à mourir, celui-ci voulut reprocher à sa femme son ignoble trahison.

"Quoi! dit-il, tu oses encore me regarder, monstre à face humaine, quand tu viens de massacrer toute ta famille! Tes frères et les miens avaient exposé leur vie pour venir te délivrer de ta captivité, et toi, tu les trahis lâchement pour les livrer à la mort! Attends un peu; tu ne jouiras pas longtemps de ta vengeance. Le Grand-Esprit fera tomber sur toi le châtiment que mérite ton crime."

Le chef des Pieds-Noirs, n'entendant pas la langue de la tribu des Corbeaux, demanda à la femme ce que lui disait le prisonnier.

Il demande que tu le fasses souffrir beaucoup afin de prouver son courage devant tout ton camp, et pour cela il souhaite que tu lui verses de l'eau bouillante sur la tête. Le Pied-Noir parut quelque peu étonné d'une telle demande; cependant il se hâta de se rendre au prétendu désir du prisonnier, croyant que cette bravade pouvait être dans le dessein de l'insulter. Il prit un vase d'eau bouillante et se mit à la verser lentement sur la tête de sa victime. En un instant les cheveux, détachés de la peau, laissèrent son crâne à nu, et l'eau, pénétrant dans la tête et s'épanchant sur tous ses membres, lui causait des douleurs atroces. Pendant ce temps-là, sa femme, debout devant lui, continuait à l'insulter.

"Il est content, disait-elle au Pied-Noir; continue à l'arroser, il dit que tu lui fais du bien."

Enfin, quand elle crut que les brûlures qu'il avait reçues lui causeraient infailliblement la mort, elle dit au chef des Pieds-Noirs:

"Mantenant il désire que tu le laisses mourir de faim, attaché à ce poteau."

"Comme il voudra, répondit le chef. Nous allons lever le camp, de crainte que tes gens ne viennent à la recherche de ceux que nous avons massacrés, et nous allons laisser le prisonnier à son poteau, pour mourir de faim selon son désir."

En même temps il donna l'ordre de plier les loges et de se mettre en marche.

(à suivre)

UN PEU DE BOTANIQUE

Cicatrices

Dans l'étude d'une tige de tremble, il ne faut pas oublier l'observation attentive des cicatrices. Ces figures et ces lignes tracées dans l'écorce, nous livrent de nombreux renseignements. La branche s'est-elle allongée rapidement? Combien de feuilles a-t-elle portée en telle année? Ces questions trouvent leur réponse dans l'observation des cicatrices.

Choisissez une branche simple, sans ramilles. Que notez-vous sur les renflements, qui brisent de place en place l'uniformité de son diamètre? Sur le pourtour de chaque petite tablette collée à la tige, se dessine un croissant orné entre ces deux branches de 3 petites taches noires. C'est la cicatrice d'une feuille et des vaisseaux qui l'alimentaient de sève. Au-dessus d'elle une petite cavité à la surface raboteuse et noircie; trace ou cicatrice d'un bourgeon foliaire ou floral disparu. Cicatrices de feuilles tombées et cicatrices de bourgeons s'accompagnent d'ordinaire.

Les rameaux portent d'autres cicatrices plus instructives encore. Plusieurs bourgeons foliaires se sont développés en ramilles. Que remarque-t-on à la naissance de celles-ci? Des saillies et des sillons se succèdent. Chaque marque cependant ne forme pas un cercle complet. D'où proviennent ces cicatrices? des écailles du bourgeon qui a formé les ramilles.

Sur certaines ramilles on rencontre d'autres régions fortement cicatrisées. On en conclut qu'elles ont plus d'une année. En général, on compte pour une ramille autant de saisons de croissance qu'elle porte de groupes de cicatrices d'écailles.

Le long du rameau principal s'échelonnent d'ordinaire plusieurs groupes de ces cicatrices laissées par les bourgeons d'hiver. En les localisant, et en mesurant la distance entre ces divers groupes, vous pouvez découvrir la croissance annuelle de chaque rameau.

Lenticelles

Les lenticelles sont les portes par lesquelles les tissus vivants reçoivent l'air pur et se débarrassent de l'air vicié. Elles permettent donc les échanges gazeux entre l'intérieur des tiges et l'atmosphère.

Elles traversent l'écorce. On les aperçoit à l'oeil nu sur les cerisiers, les négundos, et en particulier sur le tronc blanc de certains bouleaux. Elles sont moins perceptibles sur les rameaux du tremble. Avec attention cependant on les localise sans instrument sous forme de picotures blanchâtres. Une loupe nous permettra cependant de les mieux voir.

Il n'y a rien que les hommes aiment mieux à conserver et qu'ils ménagent moins que leur propre vie. — La Bruyère.

Le Coin des Enfants

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Dufresne, Man.
le 24 avril 1933

Chère Mère-Grand,

Je viens vous annoncer une bien triste nouvelle: ma petite soeur Léona est morte dans la nuit du 23 avril à 11 heures et demie.

Elle a été enterrée le 25 avril. Nous avons tous été au service, excepté une de mes soeurs qui était malade.

Elle est morte après une courte maladie de quatre jours. Elle n'avait que neuf ans et demi, allait à l'école tous les jours et était dans le 3e grade.

Le bon Dieu est venu la chercher pour l'emmener dans son beau ciel. Elle doit certainement avoir une bonne place parmi les anges puisqu'elle était si bonne sur la terre.

Je termine en demandant une prière à chacun des camarades du "Coin".

Votre petite fille,

Mélina LACROIX
Grade 4

Tous les petits amis du "Coin" s'associent à votre deuil, ma petite-fille, et ne manqueront pas de faire une fervente communion pour l'âme de la chère disparue. Cette bonne petite Léona doit en effet être bien près de Dieu. Je suis persuadée que vous sentirez souvent au cours de votre vie, sa puissante protection. Croyez à la part bien vive que je prends à votre douleur et à celle de vos parents.—M.-G.

* * *

Sanatorium de Saint-Vital
le 30 avril 1933

Chère Mère-Grand,

C'est un grand plaisir pour moi de lire la "Liberté", surtout le Coin des Enfants.

J'aime bien mes supérieurs et toutes les autres soeurs. Je pratique l'hygiène parfaite et je suis bien.

Notre petit bébé s'appelle Alphée. C'est un gros pâté. Je l'aime beaucoup.

Au revoir, chère Mère-Grand.

Votre petit garçon qui prie pour vous.

Florent VERREAULT.

Tiens, bonjour, mon petit Florent! Quelle joie de vous lire et de constater que vous n'oubliez pas votre vieille amie. Alors, tout va bien: on se soigne comme il faut, on a toujours les yeux clairs.... et une petite langue bien en vie? Prenez patience... vous me verrez arriver l'un de ces jours. Mille tendresses.—M.-G.

Le Sac de Bonbons

En l'absence de leur mère, Lise et Suzie ont fortement entamé un sac de bonbons.

—Maman va s'apercevoir qu'il en manque, fait tout à coup Lise inquiète.

—C'est vrai, répond Suzie; alors, nous pouvons bien le finir.

* * *

La Remarque de Suzette

On essaye à Suzette une petite robe sans manches.

— Mais, s'écrie-t-elle, je vais m'enrhumer les bras!

Il n'y avait pas de Danger..... Pour la Poupée

— Comment! Ginette, tu as frappé ta camarade avec ta poupée?

— oh! maman, il n'y avait pas de danger, c'est une poupée incassable.

* * *

QUESTION DE GOUT

Après le diner, maman a joué un morceau de piano pour papa, puis un autre pour grand'mère. Elle se tourne vers Yvonne et lui demande:

—Et toi, Yvonne, quel morceau veux-tu?

Et elle dit, sans hésitation:

—Un morceau de chocolat, maman!

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

Samedi, le 29 avril, le Club Marial se réunissait à son Alma Mater, pour saluer la Rév. Mère Ste-Emilienne, supérieure provinciale, de passage au couvent. Le bon Père curé rehaussait de sa présence cette intime réunion.

Le programme de l'heure récréative débuta par un mot de bienvenue à la Révérende Mère, par Mlle B. Laurin, assistante. Puis se succédèrent chants et saynètes qui furent réellement goûtés. Cette réunion, étant la dernière du semestre d'hiver, fournit l'occasion de remercier bien sincèrement le bon Père curé, aumônier du Club, lequel lui doit son existence. Ce qui fut fait par Mlle F. Girard, présidente. A son tour, le Rév. Père exprima sa satisfaction de voir cette organisation donner les plus belles espérances et forma des voeux sincères pour sa survivance.

La fête se termina par un thé aux frais du Club. Puis toutes se retirèrent en se promettant d'être fidèles au prochain rendez-vous.

Au Tableau d'Honneur, au Couvent

Grade XI
Léa Pelletier — Ben Friessen
Grade X
Angéline Magnan — Paul Olchoweski
Grade IX
Nina Masson — Alma Pelletier — M.-A. Nolin
Grade V
Léontine Desautels, Armande Tougas
Grade IV (A)
Vitaline Gauthier — Florida Tremblay
Grade IV (B)
Laurette Trudeau — Lucille Maurice
Grade III
Henri Demontigny
Bernadette Champagne
Grade II(A)
Maurice Desautels — Irma Lacerte
Grade II (B)
Rolland Dubois — Henri Désorcy
Cécile Deconink
Grade I (A)
Simonne Dubois — Angèle Tougas
Grade I (B)
Dora Tétreault — Gilles Désorcy

* * *

Baptêmes:

Durant le mois d'avril ont été faits enfants de Dieu:

Le 2, Marie-Edmée-Délia-Elda Vandal, fille de Alphonse Vandal et de Célestine Proulx. Parrain et marraine, Louis-Paul Proulx et Alexina Vandal, oncle et tante de l'enfant.

Le 9, Joseph-Palma-Joachim, fils de Albert Gaudreau et de Blanche Carrière. Parrain et marraine, Andrée Carrière et Cordélia Maheu.

Le 20, Rose-Marie-Claire Bernadette fille de Philias Tougas et de Maria Mousseau. Parrain et marraine, Arthur Mousseau et Claire Mousseau oncle et tante de l'enfant.

Le 26, Gérald-Joseph-Léo, fils de Omer Tougas et de Antoinette Mousseau. Parrain et marraine, Léo Tougas et Rose-Aimée-Mondor, oncle et tante.

Le 30, Marie-Berthe-Régina-Clémence, fille de Ubald Désautels et de Marie Lanard: Parrain et marraine, Napoléon Désautels et Régina Duguay, représentés par M. et Mme Alexis Pinvidic.

* * *

Nos chaleureux remerciements aux jeunes de l'O.J.C. et à leur dévoué aumonier pour la soirée si amusante qu'ils nous ont donnée jeudi soir. Ce fut un vrai régal artistique. Tout le monde a été charmé de leurs belles manières, de leur diction parfaite et de la maîtrise avec laquelle chacun a rendu son role.

De leur coté, ils ont paru enchantés de l'accueil reçu chez nous, de la politesse et de l'ordre admirable qui règnent dans nos réunions..... C'est très vrai; soyons-en fiers.

* * *

Le Dr Tweed, dentiste, sera à l'Hôtel de Sainte-Anne le samedi, 20 mai.

SAINT-NORBERT

Ecole des garçons — Mois d'avril

Grade XII
Excellence: Léonard Wilson
Diligence: Georges Trottier
Honneurs: Léonard Wilson
Grade XI
Excellence: Joseph Moreau
Diligence: Denis McGrath
Honneurs: Noël Girard
Grade X
Excellence: Adonai Lamoureux
Diligence: Donald Stephen
Honneurs: Adonai Lamoureux
Grade IX
Excelence: Kenneth McGrath
Diligence: Clément Benjamin
Honneurs: Kenneth McGrath
Grade VIII
Excellence: Joseph Verschoore
Diligence: Léopold Verreault
Honneurs: Gabriel Desarméniens
Grade VII
Excellence: Peter Frankowski
Diligence: Léon Trottier
Honneurs: Peter Frankowski
Grade VI
Excellence: John Lasakowski
Diligence: Gaston Lamoureux
Honneurs: Philippe Lord
Grade V
Excellence: Bruno Cormier
Diligence: Ferdinand Messiaen
Honneurs: Alfred Lord
Grade IV
Excellence: Félix Cloutier
Diligence: Léopold Benjamin
Honneurs: Léon Gousseau
Grade III
Excellence: Denis Trottier
Diligence: Denis Delisle
Honneurs: Josaphat Lemire
Grade II
Excellence: Ange. Albert Cormier
Diligence: Gustave Landry
Honneurs: Albert Brossard
Grade I
Excellence: Roland Véry
Diligence: Jean Paul Lemire
Honneurs: Denis Dufort
Grade IA
Excellence: Marcel St-Jean
Diligence: Philippe Dorge
Honnurs: Arthur Zaste
Grade IB
Excellence: Gordon Kroker
Diligence: René Leclaire
Honneurs: Aimé Dufort

LA BROQUERIE

Feu Mme Joseph Lambert

Le 10 mars, s'éteignait dans le Seigneur, Mme Joseph Lambert, (née Marie-Rose Delima Bonnin), à l'âge de 74 ans et 11 mois. Une longue maladie avait préparé son âme généreuse au grand sacrifice. Sa constante résignation édifia ses nombreux enfants appelés à ses derniers moments. C'est après avoir reçu les sacrements de la Sainte Eglise qu'elle quitta cette terre pour entrer dans les joies éternelles.

Mme Joseph Lambert naquit à Stook Lake, P.Q., près de Sherbrooke, en 1858. Elle épousa M. Joseph Lambert à Warren, R. I., en 1877 et vint au Manitoba, s'établir à Ste-Anne-des-Chênes où ils demeurèrent deux ans, et d'où ils vinrent se fixer à La Broquerie en 1879. M. et Mme Lambert étaient des pionniers de La Broquerie et connurent les débuts de la paroisse. Leurs enfants, au nombre de treize grandirent sous leurs regards vigilants et neuf d'entre eux survivent pour pleurer une mère bonne et sainte qui les protège du haut du ciel. Ce sont: Edward, de Timmins, Ont.; Virginie, (Mme MacNolty), de Rainy River, Ont.; Eugène, de Pine Wood. Arthur, d'Eldred, Sask.; Georges, de La Broquerie; Charles, de Rainy River; Rose, (Mme Gaston Vielfaure), de Somerset, Man.; Dora (Mme Eugène Simard), de La Broquerie et Armand, de Fort Frances.

De nombreux paroissiens accompagnaient la famille Lambert aux funérailles qui eurent lieu le mercredi 14 mars. Le service fut chanté par M. le curé Giroux.

Les porteurs furent MM. Eugène, Georges, Charles et Armand Lambert, fils de la défunte; MM. Gaston Vielfaure et Eugène Simard, ses gendres. Ce fut M. Philippe Alexandre de St-Laurent, qui fit la collecte.

Outre son mari, M. Joseph Lambert, un des plus anciens citoyens de La Broquerie, restent aussi pour pleurer cette perte: M. Johnny Bonnin, de Ste-Anne, frère de la défunte; Mme P.-A. St-Laurent, sa soeur; Mme Alfred Dufresne, Mme Joseph Fabas, et Mme Vve Adélaide Buity, ses nièces et Johnny Bonnin, son neveu, étaient également aux funérailles.

Seigneur, donnez-lui le repos éternel!

BRUXELLES

Mons. Gérard de Ruyck, étudiant au collège de St-Boniface, est revenu dans sa famille pour les vacances.

Mlle Renée Godard, de St-Boniface, arrivait lundi dernier pour passer l'été chez sa soeur Mme Chevalier.

M. P. Dubuc est de retour d'un voyage de quatre mois à Montréal, où il était l'hote de sa soeur Mme A. Doyon.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Noms des élèves qui ont été les premiers en avril:

Grade XI
1. Eileen Shore
2. M.-Rose Archambault
3. Bernadette Coulombe

Grade X
1. Eugène Lebas
2. Yves Moigat
3. Jean Loire

Grade IX
1. Cathérine Furneaux
2. Laurence Bissonnette
3. Cécile Guyot

Grade VIII
1. Gérard Guyot
2. Pierre Duhard
3. Emile Vermette

Grade VII
1. Elizabeth Ingelbeen
2. Mollie Shuer
3. Alphonsine Neault

Grade VI
1. Irène Lahaie
2. Alice Coulombe

Grade V
1. André Duhard
2. Geneviève Gamache

Grade IV
1. André Moigat
2. Gonzague Brunel
3. Irène Montsion

Grade III
1. Louise Pinette
2. Lucien Lahaie
3. M.-Aurore Neault

Grade II
1. Gabrielle Gamache
2. Gildas Moigat
3. Camilla L'Homme

Grade I
1. Paul Labossière
2. E. Marion
3. V. Nieman

VIENT DE PARAITRE

"TEMOIGNAGES"

par Hermas Bastien

Tel est le titre du nouvel ouvrage que M. Hermas Bastien vient de publier aux Editions Albert Lévesque, dans la série "Les Jugements". En décembre dernier, cet auteur publiait la Défense de l'Intelligence, qui a reçu de la critique d'éloquents éloges et qui est presque épuisé en librairie. Témoignages est un volume de critique littéraire. Il contient des études sur des prosateurs, des études sur quelques-uns de nos meilleurs poètes et une série de profils littéraires. Cette dernière partie montre la valeur d'ensemble de quelques chefs de file dans l'histoire, la critique, la théologie, la science et la philosophie. Témoignages est un volume de critique normative. L'auteur étudie des auteurs de premier rang, ce qui lui permet d'énoncer une doctrine littéraire qu'il synthétise dans le premier chapitre Climat littéraire.

Ce nouvel ouvrage se présente dans une belle tenue typographique. La couverture blanche, avec titre rouge et bleu, est un symbole de la vie qui anime cette critique constructive. L'ouvrage est en vente, au prix de $1.00 l'unité, chez l'éditeur, 1735 rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies bien assorties.

"L'Enfant sain"

par le Dr Daniel LONGPRE

Le Dr Longpré, chef de Service à la Crèche d'Youville et à l'Hôpital Saint-Luc, à Montréal, vient de publier sous le titre de "L'Enfant Sain", aux *Editions Albert Lévesque*, le premier livre de langue française traitant des techniques américaines d'hygiène et d'alimentation infantile.

La puériculture qui, en d'autres pays, fait l'objet de recherches patientes et d'études prolongées de spécialistes, le Dr Longpré l'étudie au triple point de vue de notre situation géographique, politique et ethnique. "Nous sommes, écrit l'auteur, au carrefour de trois grandes civilisations.. Nous n'avons jusqu'ici tourné l'esprit que du côté de la France. Nous pouvons certes y trouver la solution d'un grand nombre de nos problèmes, mais non de tous." Aussi, l'auteur croit-il que nous avons trop dédaigné les enseignements précieux que la clinique anglaise aurait pu nous donner et n'avons pas su adapter à nos besoins ce que les Etats-Unis ont produit de plus beau, ce qui a fait d'eux un peuple beau et fort: la vulgarisation des techniques modernes d'hygiène individuelle, en particulier d'hygiène infantile.

"L'Enfant sain" est un manuel élémentaire destiné surtout aux gardes-malades et aux jeunes médecins. L'ouvrage est divisé en neuf chapitres. Après les notions préliminaires sur la croissance physique et psychique de l'enfant, l'auteur parle de l'hygiène pré-natale et du nouveau-né, de l'hygiène mentale et alimentaire, de l'allaitement maternel, de l'alimentation artificielle, de la médecine préventive, etc. Bref, ce petit volume, complet dans sa concision, sera désormais indispensable, non seulement aux gardes-malades, mais aux jeunes mères soucieuses de connaître les meilleurs soins à donner aux enfants pour qu'ils soient sains et forts.

"L'Enfant Sain", volume de 130 pages, avec couverture renforcée, est en vente au prix de $0.75, chez l'éditeur, 1735 Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies bien assorties.

DOUCE VENGEANCE

Court dialogue entre un gendre et sa belle-mère:

—Votre fille est insupportable!
—Ah! bah!
—Elle a ses nerfs trois par jour.
—Et puis?
—Elle est coquette, exigeante, colère!
—Ensuite?
—Cela ne suffit pas?

Alors, la belle-mère, se rebiffant:

—Croyez-vous donc que je m'en serais débarrassée sans ça!

CHEZ LE MEDECIN

—J'espère que ça ne sera rien, docteur?
—Rien....C'est deux piastres, comme d'habitude.

LA FAUTE A LA MACHINE

—Cette copie est pleine de fautes d'orthographe.
—Oh! Monsieur, la dactylo précédente avait si mal habitué la machine!

Cours du grain fourni par EUG.-J. DUFRESNE

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur pour la semaine finissant le 8 mai 1933

GRAINS	Mardi 2	Mercredi 3	Jeudi 4	Vendredi 5	Samedi 6	Lundi 8
Blé No 1 Nord	61⅛	62	63	65¼	64¼	—
2 Nord	59⅝	60⅝	61½	63¾	62¾	—
3 Nord	57⅝	58⅛	59½	61¾	60¾	—
Avoine 2 CW	27¼	28	28⅛	29¼	28¾	—
3 CW	25½	26⅛	26¼	27⅝	26⅞	—
Orge 3 CW	34⅞	34⅝	34⅜	35⅝	35½	—
4 CW	32⅜	32⅛	32¼	32⅞	33	—
Lin 1 NW	99½	99	101¼	105½	104¼	—
2 CW	95½	95	97¼	101½	100¼	—
Seigle 2 CW	40⅜	41⅛	41⅜	45⅝	44⅝	—
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	61⅛	62	63	65¼	64¼	—
Avoine 2 CW	27¼	28	28⅛	29¼	28¾	—
Orge 3 CW	34⅞	34⅝	34⅜	35⅝	35½	—
Lin 1 NW	99½	99	101¼	105½	104¼	—
Seigle 2 CW	40⅜	41⅛	41⅜	45⅝	44⅝	—
Options						
Blé Mai	61⅛	62	63	65¼	64¼	—
Juillet	62⅛	63¼	64⅛	66¼	65⅛	—
Octobre	64⅝	65⅝	66¼	68⅝	67⅝	—
Avoine Mai	27¼	28	28⅛	29¼	28¾	—
Juillet	27⅝	28½	28⅝	29⅞	29¼	—
Octobre	27⅞	28¼	28⅛	29⅝	28⅞	—
Orge Mai	34⅞	34⅝	34⅜	35⅝	35½	—
Juillet	35⅜	35½	35⅜	36⅝	36⅝	—
Octobre	37⅝	37⅜	37⅛	38½	38½	—
Lin Mai	99½	99	101¼	105½	104¼	—
Juillet	101¼	100½	102⅞	106⅞	106	—
Octobre	103⅜	103¼	105½	109½	108	—
Seigle Mai	40⅜	41⅛	41⅜	45⅜	44⅝	—
Juillet	41½	41⅞	42⅝	46½	44⅝	—
Octobre	43⅛	43⅝	44	47	46½	—



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

Soumissions Pour Charbon

DES soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant en suscription les mots: "Soumissions pour charbon", seront reçues jusqu'à **midi (heure avancée), le lundi 22 mai 1933**, pour la fourniture de charbon pour les édifices du Dominion, les fermes et stations expérimentales, dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

On peut se procurer des devis et des formules de soumissions en s'adressant à H. F. Dawson, acheteur en chef suppléant du ministère des Travaux publics, Ottawa, à H. E. Matthews, architecte résident de district, Winnipeg, Man., à C. J. Stephenson, architecte résident de district, Régina, Sask., à Chas. Sellens, architecte résident de district, Calgary, Alta., ainsi qu'à C. F. Dawson, architecte résident de district, Victoria, C.-B.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère, conformément aux conditions et devis ministériels.

Le ministère se réserve le droit d'exiger de l'adjudicataire un dépôt ne dépassant pas 10 pour 100 du montant de la soumission, afin d'assurer la bonne exécution du contrat.

Par ordre,
N. DESJARDINS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 21 avril 1933.

GRATIS

Semences de Fleurs et Legumes

Envoyez un nouvel abonnement ou renouvelez votre abonnement maintenant

Pour chaque renouvellement d'un an ($2.00), nous adressons franco par la poste, au choix, deux des collections Nos 1, 2 et 4.

Pour chaque renouvellement de deux ans ($4.00), nous adressons franco par la poste, au choix, deux des collections Nos 1, 2 et 4 et, en plus, la collection No 3.

A toute personne qui envoie $2.00 pour le nouvel abonnement d'un autre, nous adressons franco, au choix, deux des collections Nos 1, 2 et 4, et, en plus, la collection No 3. Le nouvel abonné recevra également, comme prime spéciale, deux des collections Nos 1, 2 et 4, au choix, et, en plus, la collection No 3.



No 1 — COLLECTION DE PLANTES-RACINES

Dix gros paquets

BETTERAVES, demi-longues rouges. De quoi semer une raie de 20 pieds.
CAROTTES, Chantenay demi-longues. Pour une raie de 40 à 50 pieds.
OIGNONS, Danvers Globe jaune. Pour 15 à 20 pieds.
LAITUE, Grand Rapids. Pour 20 à 25 pieds.
NAVETS, dessus pourpré (70 à 80 pieds).
NAVETS DE SUEDE, Gemme canadienne (60 à 70 pieds).
PANAIS, rond et court, hâtif. Pour 40 à 50 pieds.
RADIS, Déjeuner français. (25 à 30 pieds).
CONCOMBRES hâtifs. Gros paquet suffisant pour 100 plantes. Toute famille devrait avoir des concombres à trancher et à mariner.
OIGNONS blancs. Gros paquet suffisant pour 20 pieds. Font des cornichons délicieux.

No 2 — COLLECTION DE FLEURS ANNUELLES

Quatorze gros paquets, valeur 25 sous

ASTRES, Reine du Marché.
BOUTONS DE BACHELOR, bel assortiment.
COSMOS, nouvelle fleur hâtive à couronne.
COQUELICOTS DE CALIFORNIE, bel assortiment.
MIGNONNETTES, bel assortiment.
MATHIOLAS, odorante le soir.
COQUELICOTS, Shirley mélangé.
PETUNIAS, hybrides de choix.
JARDIN DE FLEURS SURPRISE.
SNAPDRAGONS, nouveau géant fleuri.
IMMORTELLES, mélangés.
POIS DE SENTEUR Spencer mélangés.

No 3 — COLLECTION DE LEGUMES D'HIVER

BETTERAVES, Détroit, rouge foncé (une once). Sèmera 100 pieds.
CHOUX, Tête de balle danoise (gros paquet). Produira 1,000 livres de choux.
CHOUX, Rouges au vinaigre (gros paquet). Produira plus de 200 têtes.
CAROTTES, Chantenay demi-longue (une once). Sèmera 250 pieds.
CITROUILLES, Douces ou sucrées (gros paquet). Pour 10 à 15 plants.
OIGNONS, Danvers Globe jaunes (gros paquet). Sèmera de 25 à 30 pieds.
PANAIS, Guernesey demi-long (une once). 250 pieds.
COURGES, Vraie Hubbard améliorée (gros paquet). Pour 12 à 20 plants.
COURGES A LA MOELLE (Vegetable Marrow). Paquet de 20 à 25 plants.
NAVETS, Suède à dessus pourpré (une once), pour semer 300 pieds.

No 4—COLLECTION DE POIS DE SENTEUR Spencer

6 GROS PAQUETS

Réputés six des meilleurs dans leur classe respective

ROSE FONCE—Pinkie. Grand, couleur rouge.
SAUMON—Barbara. Pour exposition ou décoration.
CRAMOISI—Cramoisi royal. Grand, fleurs ondulées.
LAVANDE—Austin Frederick amélioré.
BLEU—Divinement bleu. Riche bleu dauphin.
MARON—Warrior. Riche marron rougeâtre.

ENVOYEZ VOTRE ABONNEMENT AUJOURD'HUI

Des semences seront envoyées seulement aux abonnés qui se serviront de cette formule

Veuillez trouver ci-inclus $______ pour abonnement de ______ an à la "Liberté". Envoyez-moi franco les collections Nos ______

Nom ______

Adresse ______

Veuillez spécifier: Abonnement nouveau ( ) ou renouvellement ( )

Feuilleton de la LIBERTE, No. 8

Eugénie Grandet

par Honoré de Balzac

Elle reprit sa lecture après avoir essuyé ses pleurs:

"Je n'avais point encore songé aux malheurs de la misère. Si j'ai les cent louis indispensables au passage, je n'aurai pas un sou pour me faire une pacotille. Mais non, je n'aurai ni cent louis ni un louis, je ne connaîtrai ce qui me restera d'argent qu'après le règlement de mes dettes à Paris. Si je n'ai rien, j'irai tranquillement à Nantes, je m'y embarquerai simple matelot, et je commencerai là-bas comme ont commencé les hommes d'énergie qui, jeunes, n'avaient pas un sou et sont revenus riches des Indes. Depuis ce matin, j'ai froidement envisagé mon avenir. Il est plus horrible pour moi que pour tout autre, moi choyé par une mère qui m'adorait, chéri par le meilleur des pères, et qui, à mon début dans le monde, ai rencontré l'amour d'une Anna! Je n'ai connu que les fleurs de la vie: ce bonheur ne pouvait durer. J'ai néanmoins, ma chère Annette, plus de courage qu'il n'était permis à un insouciant jeune homme d'en avoir, surtout à un jeune homme habitué aux cajoleries de la plus délicieuse femme de Paris, bercé dans les joies de la famille, à qui tout souriait au logis, et dont les désirs étaient des lois pour un père... Oh! mon père, Annette, il est mort... Eh! bien, j'ai réfléchi à ma position, j'ai réfléchi à la tienne aussi. J'ai bien vieilli en vingt-quatre heures. Chère Anna, si, pour me garder près de toi, dans Paris, tu sacrifiais toutes les jouissances de ton luxe, ta toilette, ta loge à l'Opéra, nous n'arriverions pas encore au chiffre des dépenses nécessaires à ma vie dissipée; puis je ne saurais accepter tant de sacrifices. Nous nous quittons donc aujourd'hui pour toujours."

— Il la quitte, sainte Vierge! O bonheur!

Eugénie sauta de joie. Charles fit un mouvement, elle en eut froid de terreur; mais, heureusement pour elle, il ne s'éveilla pas. Elle reprit:

"Quand reviendrai-je? Je ne sais. Le climat des Indes vieillit promptement un Européen, et surtout qui travaille. Mettons-nous à dix ans, ta fille aura dix-huit ans, elle sera ta compagne, ton espion. Pour toi, le monde sera bien cruel, ta fille le sera peut-être davantage. Nous avons vu des exemples de ces jugements mondains et de ces ingratitudes de jeunes filles; sachons en profiter. Garde au fond de ton âme, comme je la garderai moi-même, le souvenir de ces quatre années de bonheur, et sois fidèle, si tu peux, à ton pauvre ami. Je ne saurais toutefois l'exiger, parce que, vois-tu, ma chère Annette, je dois me conformer à ma position, voir bourgeoisement la vie, et la chiffrer au plus vrai. Donc, je dois penser au mariage qui devient une des nécessités de ma nouvelle existence; et je t'avouerai que j'ai trouvé ici, à Saumur, chez mon oncle, une cousine, dont les manières, la figure, l'esprit et le coeur te plairaient, et qui, en outre, me paraît avoir..."

— Il devait être bien fatigué pour avoir cessé de lui écrire, se dit Eugénie, en voyant la lettre arrêtée au milieu de cette phrase.

Elle le justifiait! N'était-il pas impossible alors que cette innocente fille s'aperçût de la froideur empreinte de cette lettre? Aux jeunes filles religieusement élevées, ignorantes et pures, tout est amour dès qu'elles mettent le pied dans les régions enchantées de l'amour. Elles y marchent entourées de la céleste lumière que leur âme projette, et qui rejaillit en rayons sur leur amant: elles le colorent des feux de leur propre sentiment et lui prêtent leurs belles pensées. Les erreurs de la femme viennent presque toujours de sa croyance au bien, ou de sa confiance dans le vrai. Pour Eugénie, ces mots: "Ma chère Annette, ma bien-aimée", lui résonnaient au coeur comme le plus joli langage de l'amour et lui caressaient l'âme comme, dans son enfance, les notes divines du Venite adoremus, redites par l'orgue, lui caressaient l'âme. D'ailleurs, les larmes qui baignaient encore les yeux de Charles lui accusaient toutes les noblesses de coeur par lesquelles une jeune fille doit être séduite. Pouvait-elle savoir que, si Charles aimait tant son père et le pleurait si véritablement, cette tendresse venait moins de la bonté de son coeur que des bontés paternelles? M. et Madame Guillaume Grandet, en satisfaisant toujours les fantaisies de leur fils, en lui donnant tous les plaisirs de la fortune, l'avaient empêché de faire les horribles calculs dont sont plus ou moins coupables, à Paris, la plupart des enfants quand, en présence des jouissances parisiennes, ils forment des désirs et conçoivent des plans qu'ils voient avec chagrin incessamment ajournés et retardés par la vie de leurs parents. La prodigalité du père alla donc jusqu'à semer dans le coeur de son fils un amour filial vrai, sans arrière-pensée. Néanmoins, Charles était un enfant de Paris, habitué par les moeurs de Paris, par Annette elle-même, à tout calculer, déjà vieillard sous le masque du jeune homme. Il avait reçu l'épouvantable éducation de ce monde où, dans une soirée, il se commet en pensées, en paroles, plus de crimes que la justice n'en punit aux cours d'assises, où les bons mots assassinent les plus grandes idées, où l'on ne passe pour fort qu'autant que l'on voit juste; et, là, voir juste, c'est ne croire à rien, ni aux sentiments, ni aux hommes, ni même aux événements: on y fait de faux événements. Là, pour voir juste, il faut peser, chaque matin, la bourse d'un ami, savoir se mettre politiquement au-dessus de tout ce qui arrive; provisoirement, ne rien admirer, ni les oeuvres d'art, ni les nobles actions, et donner pour mobile à toute chose l'intérêt personnel. Après mille folies, la grande dame, la belle Annette, forçait Charles à penser gravement:

— Vous êtes niais, Charles, lui disait-elle. J'aurai bien de la peine à vous apprendre le monde. Vous avez été très mal pour M. des Lupeaulx. Je sais bien que c'est un homme peu honorable; mais, attendez qu'il soit sans pouvoir, alors vous le mépriserez à votre aise. Savez-vous ce que Madame Campan nous disait? "Mes enfants, tant qu'un homme est au ministère, adorez-le; tombe-t-il, aidez à le traîner à la voirie. Puissant, il est une espèce de dieu; détruit, il est au-dessous de Marat dans son égoût, parce qu'il vit et que Marat était mort. La vie est une suite de combinaisons, et il faut les étudier, les suivre, pour arriver à se maintenir toujours en bonne position."

Charles était un homme trop à la mode, il avait été trop constamment heureux par ses parents, trop adulé par le monde, pour avoir de grands sentiments. Le grain d'or que sa mère lui avait jeté au coeur s'était étendu dans la filière parisienne; il l'avait employé en superficie et devait l'user par le frottement. Mais Charles n'avait alors que vingt et un ans. A cet âge, la fraîcheur de la vie semble inséparable de la candeur de l'âme. La voix, le regard, la figure, paraissent en harmonie avec les sentiments. Aussi le juge le plus dur, l'avoué le plus incrédule, l'usurier le moins facile, hésitent-ils toujours à croire à la vieillesse du coeur, à la corruption des calculs, quand les yeux nagent encore dans un fluide pur et qu'il n'y a point de rides sur le front. Charles n'avait jamais eu l'occasion d'appliquer les maximes de la morale parisienne, et, jusqu'à ce jour, il était beau d'inexpérience. Mais, à son insu, l'égoïsme lui avait été inoculé. Les germes de l'économie politique à l'usage d'un Parisien, latents en son coeur, ne devaient pas tarder à y fleurir, aussitôt que, de spectateur oisif, il deviendrait acteur dans le drame de la vie réelle. Presque toutes les jeunes filles s'abandonnent aux douces promesses de ces dehors; mais, Eugénie eût-elle été prudente et observatrice autant que le ce, aurait-elle pu se défier de son cousin, quand, chez lui, les manières, les paroles et les actions s'accordaient encore avec les aspirations du coeur? Un hasard, fatal pour elle, lui fit essuyer les dernières effusions de sensibilité vraie qui fussent en ce jeune coeur, et entendre, pour ainsi dire, les derniers soupirs de la conscience. Elle laissa donc cette lettre pour elle pleine d'amour, et se mit complaisamment à contempler son cousin endormi: les fraîches illusions de la vie jouaient encore pour elle sur ce visage: elle se jura d'abord à elle-même de l'aimer toujours. Puis elle jeta les yeux sur l'autre lettre sans attacher beaucoup d'importance à cette indiscrétion; et, si elle commença de la lire, ce fut pour acquérir de nouvelles preuves des nobles qualités que, semblable à toutes les femmes, elle prêtait à celui qu'elle choisissait:

"Mon cher Alphonse, au moment où tu liras cette lettre, je n'aurai plus d'amis; mais je t'avoue qu'en doutant de ces gens du monde habitués à prodiguer ce mot, je n'ai pas douté de ton amitié. Je te charge donc d'arranger mes affaires, et compte sur toi pour tirer un bon parti de tout ce que je possède. Tu dois maintenant connaître ma position. Je n'ai plus rien, et veux partir pour les Indes. Je viens d'écrire à toutes les personnes auxquelles je crois devoir quelque argent, et tu en trouveras ci-joint la liste, aussi exacte qu'il m'est possible de la donner de mémoire. Ma bibliothèque, mes meubles, mes voitures, mes chevaux, etc., suffiront, je crois, à payer mes dettes. Je ne veux me réserver que les babioles sans valeur qui seront susceptibles de me faire un commencement de pacotille. Mon cher Alphonse, je t'enverrai d'ici, pour cette vente, une procuration régulière, en cas de contestations. Tu m'adresseras toutes mes armes. Puis, tu garderas pour toi Briton. Personne ne voudrait donner le prix de cette admirable bête; j'aime mieux te l'offrir, comme la bague d'usage que lègue un mourant à son exécuteur testamentaire. On m'a fait une très confortable voiture de voyage chez les Farry, Breilman et Cie, mais ils ne l'ont pas livrée: obtiens d'eux qu'ils la gardent sans me demander d'indemnité; s'ils se refusaient à cet arrangement, évite tout ce qui pourrait entacher ma loyauté, dans les circonstances où je me trouve. Je dois six louis à l'insulaire, perdus au jeu, ne manque pas de les lui..."

— Cher cousin, dit Eugénie en laissant la lettre et se sauvant à petits pas chez elle avec une des bougies allumées.

Là, ce ne fut pas sans une vive émotion de plaisir qu'elle ouvrit le tiroir d'un vieux meuble en chêne, l'un des plus beaux ouvrages de l'époque nommée la Renaissance, et sur lequel se voyait encore, à demi effacée, la fameuse salamandre royale. Elle y prit une grosse bourse en velours rouge à glands d'or, et bordée de cannetille usée, provenant de la succession de sa grand'mère. Puis, elle soupesa fort orgueilleusement cette bourse, et se plut à vérifier le compte de son petit pécule. Elle sépara d'abord vingt portugaises encore neuves, frappées sous le règne de Jean V, en 1725, valant réellement au change cinq lisbonines ou chacune cent soixante-huit francs soixante-quatre centimes, lui disait son père, mais dont la valeur conventionnelle était de cent quatre-vingts francs attendu la rareté, la beauté des dites pièces qui reluisaient comme des soleils. *Item*, cinq autres génovines ou pièces de cent livres de Gênes, autre monnaie rare et valant quatre-vingt-sept francs au change, mais cent francs pour les amateurs d'or. Elles lui venaient du vieux M. de la Bertellière. *Item*, trois quadruples d'or espagnols de Philippe V, frappés en 1729, donnés par Madame Gentillet, qui, en les lui offrant, lui disait toujours la même phrase: "Ce cher serin-là, ce petit jaunet, vaut quatre-vingt-dix-huit livres! Gardez-le bien, ma mignonne, ce sera la fleur de votre trésor". *Item*, ce que son père estimait le plus (l'or de ces pièces était à vingt-trois carats et une fraction), cent ducats de Hollande, fabriqués en 1756, et valant près de treize francs. *Item*, une grande curiosité!... des espèces de médailles précieuses aux avares, trois roupies au signe de la Balance, et cinq roupies au signe de la Vierge, toutes d'or pur à vingt-quatre carats, la magnifique monnaie du Grand Mogol, et dont chacune valait trente-sept francs quarante centimes au poids, mais au moins cinquante francs pour les connaisseurs qui aiment à manier l'or. *Item*, le napoléon de quarante francs reçu l'avant-veille, et qu'elle avait négligemment mis dans sa bourse.

Ce trésor contenait des pièces neuves et vierges, de véritables morceaux d'art desquels le père Grandet s'informait parfois et qu'il voulait revoir, afin de détailler à sa fille les vertus intrinsèques, comme la beauté du cordon, la clarté du plat, la richesse des lettres dont les vives arêtes n'étaient pas encore rayées. Mais elle ne pensait ni à ces raretés, ni à la manie de son père, ni au danger qu'il y avait pour elle de se démunir d'un trésor si cher à son père; non, elle songeait à son cousin, et parvint enfin à comprendre, après quelques fautes de calcul, que sa fortune réelle allait à peu près à cinq mille huit cents francs en valeurs réelles, qui, conventionnellement, pouvaient se vendre près de deux mille écus. A la vue de ses richesses, elle se mit à applaudir en battant des mains, comme un enfant forcé de perdre son trop plein de joie dans les naïfs mouvements du corps. Ainsi le père et la fille avaient compté chacun leur fortune: lui, pour aller vendre son or; Eugénie, pour jeter le sien dans un océan d'affection. Elle remit les pièces dans la vieille bourse, la prit et remonta sans hésitation. La misère secrète de son cousin lui faisait oublier la nuit, les convenances; puis, elle était forte de sa conscience, de son dévouement, de son bonheur. Au moment où elle se montra sur le seuil de la porte, en tenant d'une main la bougie, de l'autre sa bourse, Charles se réveilla, vit sa cousine et resta béant de surprise. Eugénie s'avança, posa le flambeau sur la table et dit d'une voix émue:

— Mon cousin, j'ai à vous demander pardon d'une faute grave que j'ai commise envers vous; mais Dieu me le pardonnera, ce péché, si vous voulez l'effacer.

— Qu'est-ce donc? dit Charles en se frottant les yeux.

— J'ai lu ces deux lettres.

Charles rougit.

— Comment cela s'est-il fait? reprit-elle; pourquoi suis-je montée? En vérité, maintenant, je ne le sais plus. Mais je suis tentée de ne pas trop me repentir d'avoir lu ces lettres, puisqu'elles m'ont fait connaître votre coeur, votre âme et...

— Et quoi? demanda Charles.

— Et vos projets, la nécessité où vous êtes d'avoir une somme...

— Ma chère cousine...

— Chut, chut, mon cousin! pas si haut, n'éveillons personne. Voici, dit-elle en ouvrant sa bourse, les économies d'une pauvre fille qui n'a besoin de rien. Charles, acceptez-les. Ce matin, j'ignorais ce qu'était l'argent, vous me l'avez appris, ce n'est qu'un moyen, voilà tout. Un cousin est presque un frère, vous pouvez bien emprunter la bourse de votre soeur.

Eugénie, autant femme que jeune fille, n'avait pas prévu des refus, et son cousin restait muet.

— Eh! bien, vous refuseriez? demanda Eugénie, dont les palpitations retentirent au milieu du profond silence.

L'hésitation de son cousin l'humilia; mais la nécessité dans laquelle il se trouvait se présenta plus vivement à son esprit, et elle plia le genou.

— Je ne me relèverai pas que vous n'ayez pris cet or! dit-elle. Mon cousin, de grâce, une réponse!... que je sache si vous m'honorez, si vous êtes généreux, si...

En entendant le cri d'un noble désespoir, Charles laissa tomber des larmes sur les mains de sa cousine, qu'il saisit afin de l'empêcher de s'agenouiller. En recevant ces larmes chaudes, Eugénie sauta sur la bourse.

— Eh! bien, oui, n'est-ce pas? dit-elle en pleurant de joie. Ne craignez rien, mon cousin, vous serez riche. Cet or vous portera bonheur; un jour, vous me le rendrez; d'ailleurs, nous nous associerons; enfin je passerai par toutes les conditions que vous m'imposerez. Mais vous devriez ne pas donner tant de prix à ce don.

Charles put enfin exprimer ses sentiments.

— Oui, Eugénie, j'aurais l'âme bien petite, si je n'acceptais pas. Cependant, rien pour rien, confiance pour confiance.

— Que voulez-vous? dit-elle effrayée.

— Ecoutez, ma chère cousine, j'ai là...

Il s'interrompit pour montrer sur la commode une caisse carrée enveloppée d'un surtout de cuir.

— J'ai là, voyez-vous, une chose qui m'est aussi précieuse que la vie. Cette boîte est un présent de ma mère. Depuis ce matin, je pensais que, si elle pouvait sortir de sa tombe, elle vendrait elle-même l'or que sa tendresse lui a fait prodiguer dans ce nécessaire; mais, accomplie par moi, cette action me paraît un sacrilège.

Eugénie serra convulsivement la main de son cousin en entendant ces derniers mots.

— Non, reprit-il après une légère pause, pendant laquelle tous deux ils se jetèrent un regard humide, non, je ne veux ni le détruire ni le risquer dans mes voyages. Chère Eugénie, vous en serez dépositaire. Jamais ami n'aura confié quelque chose de plus sacré à son ami. Soyez-en juge.

Il alla prendre la boîte, la sortit de son fourreau, l'ouvrit et montra tristement à sa cousine émerveillée un nécessaire où le travail donnait à l'or un prix bien supérieur à celui de son poids.

— Ce que vous admirez n'est rien, dit-il en poussant un ressort qui fit partir un double fond. Voilà ce qui, pour moi, vaut la terre entière.

Il tira deux portraits, deux chefs-d'oeuvre de Madame de Mirbel, richement entourés de perles.

— Oh! la belle personne! n'est-ce pas cette dame à qui vous écriv...?

— Non, dit-il en souriant. Cette femme est ma mère, et voici mon père, qui sont votre tante et votre oncle. Eugénie, je devrais vous supplier à genoux de me garder ce trésor. Si je périssais en perdant votre petite fortune, cet or vous dédommagerait; et à vous seule, je puis laisser les deux portraits; vous êtes digne de les conserver; mais détruisez-les, afin qu'après vous ils n'aillent pas en d'autres mains...

Eugénie se taisait.

— Eh bien, oui, n'est-ce pas? ajouta-t-il avec grâce.

En entendant les mots qu'il venait de dire, elle lui jeta son premier regard de femme aimante, un de ces regards où il y a presque autant de coquetterie que de profondeur; il lui prit la main et la baisa.

— Ange de pureté! entre nous, n'est-ce pas, l'argent ne sera jamais rien? Le sentiment, qui en fait quelque chose, sera tout désormais.

— Vous ressemblez à votre mère. Avait-elle la voix aussi douce que la vôtre?

— Oh! bien plus douce...

— Oui, pour vous, dit-elle en abaissant ses paupières. Allons, Charles, couchez-vous, je le veux, vous êtes fatigué. A demain.

Elle dégagea doucement sa main d'entre celles de son cousin, qui la reconduisit en l'éclairant. Quand ils furent tous deux sur le seuil de la porte:

— Ah! pourquoi suis-je ruiné? dit-il.

— Bah! mon père est riche, je le crois, répondit-elle.

— Pauvre enfant, reprit Charles en avançant un pied dans la chambre et s'appuyant le dos au mur, il n'aurait pas laissé mourir le mien, il ne vous laisserait pas dans ce dénûment, enfin il vivrait autrement.

— Mais il a Froidfond.

— Et que vaut Froidfond?

— Je ne sais pas; mais il a Noyers.

— Quelque mauvaise ferme!

— Il a des vignes et des prés...

— Des misères, dit Charles d'un air dédaigneux. Si votre père avait seulement vingt-quatre mille livres de rente, habiteriez-vous cette chambre froide et nue? ajouta-t-il en avançant le pied gauche. — Là seront donc mes trésors, dit-il en montrant le vieux bahut pour voiler sa pensée.

— Allez dormir, dit-elle en l'empêchant d'entrer dans une chambre en désordre.

Charles se retira, et ils se dirent bonsoir par un mutuel sourire.

Tous deux, ils s'endormirent dans le même rêve, et Charles commença dès lors à jeter quelques roses sur son deuil. Le lendemain matin, Madame Grandet trouva sa fille se promenant, avant le déjeuner, en compagnie de Charles. Le jeune homme était encore triste comme devait l'être un malheureux descendu, pour ainsi dire, au fond de ses chagrins, et qui, en mesurant la profondeur de l'abîme où il était tombé, avait senti tout le poids de sa vie future.

— Mon père ne reviendra que pour le dîner, dit Eugénie en voyant l'inquiétude peinte sur le visage de sa mère.

Il était facile de voir dans les manières, sur la figure d'Eugénie et dans la singulière douceur qui contracta sa voix, une conformité de pensée entre elle et son cousin. Leurs âmes s'étaient ardemment épousées avant peut-être même d'avoir bien éprouvé la force des sentiments par lesquels ils s'unissaient l'un à l'autre. Charles resta dans la salle, et sa mélancolie y fut respectée. Chacune des trois femmes eut à s'occuper. Grandet ayant oublié ses affaires, il vint un assez grand nombre de personnes: le couvreur, le plombier, le maçon, les terrassiers, le charpentier, des closiers, des fermiers, les uns pour conclure des marchés relatifs à des réparations, les autres pour payer des fermages ou recevoir de l'argent. Madame Grandet et Eugénie furent donc obligées d'aller et de venir, de répondre aux interminables discours des ouvriers et des gens de la campagne. Nanon encaissait les redevances dans sa cuisine. Elle attendait toujours les ordres du maître pour savoir ce qui devait être gardé pour la maison ou vendu au marché. L'habitude du bonhomme était, comme celle d'un grand nombre de gentilshommes campagnards, de boire son mauvais vin et de manger ses fruits gâtés. Vers cinq heures du soir, Grandet revint d'Angers, ayant eu quatorze mille francs de son or, et tenant dans son portefeuille des bons royaux qui lui porteraient intérêt jusqu'au jour où il aurait à payer ses rentes. Il avait laissé Cornoiller à Angers, pour y soigner les chevaux à demi fourbus, et les ramener lentement après les avoir bien fait reposer.

— Je reviens d'Angers, ma femme, dit-il. J'ai faim.

Nanon lui cria de la cuisine:

— Est-ce que vous n'avez rien mangé depuis hier?

— Rien, répondit le bonhomme.

Nanon apporta la soupe. Des Grassins vint prendre les ordres de son client au moment où la famille était à table. Le père Grandet n'avait seulement pas vu son neveu.

— Mangez tranquillement, Grandet, dit le banquier. Nous causerons. Savez-vous ce que vaut l'or à Angers, où l'on est venu chercher pour Nantes? Je vais en envoyer.

— N'en envoyez pas, répondit le bonhomme, il y en a déjà suffisamment. Nous sommes trop bons amis pour que je ne vous épargne pas une perte de temps.

— Mais l'or y vaut treize francs cinquante centimes.

— Dites donc valait.

— D'où diable en serait-il venu?

— Je suis allé cette nuit à Angers, lui répondit Grandet à voix basse.

Le banquier tressaillit de surprise. Puis une conversation s'établit entre eux d'oreille à oreille, pendant laquelle des Grassins et Grandet regardèrent Charles à plusieurs reprises. Au moment où sans doute l'ancien tonnelier dit au banquier de lui acheter cent mille livres de rente, des Grassins laissa derechef échapper un geste d'étonnement.

— Monsieur Grandet, dit-il à Charles, je pars pour Paris; et, si vous aviez des commissions à me donner...

— Aucune, monsieur. Je vous remercie, répondit Charles.

— Remerciez-le mieux que ça, mon neveu. Monsieur va pour arranger les affaires de la maison Guillaume Grandet.

— Y aurait-il donc quelque espoir? demanda Charles.

— Mais, s'écria le tonnelier avec un orgueil bien joué, n'êtes-vous pas mon neveu? Votre honneur est le nôtre. Ne vous nommez-vous pas Grandet?

Charles se leva, saisit le père Grandet, l'embrassa, pâlit et sortit. Eugénie contemplait son père avec admiration.

— Allons, adieu, mon bon des Grassins, tout à vous, et emboisez-moi bien ces gens-là!

Les deux diplomates se donnèrent une poignée de main; l'ancien tonnelier reconduisit le banquier jusqu'à la porte; puis, après l'avoir fermée, il revint et dit à Nanon en se plongeant dans son fauteuil:

— Donne-moi du cassis!

Mais, trop ému pour rester en place, il se leva, regarda le portrait de M. de la Bertellière et se mit à chanter, en faisant ce que Nanon appelait des pas de danse:

Dans les gardes françaises
J'avais un bon papa...

Nanon, Madame Grandet, Eugénie, s'examinèrent mutuellement et en silence. La joie du vigneron les épouvantait toujours quand elle arrivait à son apogée. La soirée fut bientôt finie. D'abord le père Grandet voulut se coucher de bonne heure; et, lorsqu'il se couchait, chez lui tout devait dormir; de même que, quand Auguste buvait, la Pologne était ivre. Puis Nanon, Charles et Eugénie n'étaient pas moins las que le maître. Quant à Madame Grandet, elle dormait, mangeait, buvait, marchait suivant les désirs de son mari. Néanmoins, pendant les deux heures accordées à la digestion, le tonnelier, plus facétieux qu'il ne l'avait jamais été, dit beaucoup de ses apophthegmes particuliers, dont un seul donnera la mesure de son esprit. Quand il eut avalé son cassis, il regarda le verre:

— On n'a pas plutôt mis les lèvres à un verre qu'il est déjà vide! Voilà notre histoire. On ne peut pas être et avoir été. Les écus ne peuvent pas rouler et rester dans votre bourse, autrement la vie serait trop belle.

Il fut jovial et clément. Lorsque Nanon vint avec son rouet:

— Tu dois être lasse, lui dit-il. Laisse ton chanvre.

— Ah ben!... quien, je m'ennuierais, répondit la servante.

— Pauvre Nanon! Veux-tu du cassis?

— Ah! pour du cassis, je ne dis pas non; madame le fait ben mieux que les apothicaires. Celui qu'ils vendent est de la drogue.

— Ils y mettent trop de sucre, ça ne sent plus rien, dit le bonhomme.

Le lendemain, la famille, réunie à huit heures pour le déjeuner, offrit le tableau de la première scène d'une intimité bien réelle. Le malheur avait promptement mis en rapport Madame Grandet, Eugénie et Charles; Nanon elle-même sympathisait avec eux sans le savoir. Tous quatre commencèrent à faire une même famille. Quant au vieux vigneron, son avarice satisfaite et la certitude de voir bientôt partir le mirliflore sans avoir à lui payer autre chose que son voyage à Nantes le rendirent presque indifférent à sa présence au logis. Il laissa les deux enfants, ainsi qu'il nomma Charles et Eugénie, libres de se comporter comme bon leur semblerait sous l'oeil de Madame Grandet, en laquelle il avait d'ailleurs une entière confiance en ce qui concernait la morale publique et religieuse. L'alignement de ses prés et des fossés joutant la route, ses plantations de peupliers en Loire et les travaux d'hiver dans ses clos et à Froidfond l'occupèrent exclusivement. Dès lors, commença pour Eugénie le printemps de l'amour. Depuis la scène de nuit pendant laquelle la cousine donna son trésor au cousin, son coeur avait suivi le trésor. Complices tous deux du même secret, ils se regardaient en s'exprimant une mutuelle intelligence, qui approfondissait leurs sentiments et les leur rendait mieux communs, plus intimes, en les mettant, pour ainsi dire, tous deux en dehors de la vie ordinaire. La parenté n'autorisait-elle pas une certaine douceur dans l'accent, une tendresse dans les regards? Aussi Eugénie se plut-elle à endormir les souffrances de son cousin dans les joies enfantines d'un naissant amour. N'y a-t-il pas de gracieuses similitudes entre les commencements de l'amour et ceux de la vie? Ne berce-t-on pas l'enfant par de doux chants et de gentils regards? Ne lui dit-on pas de merveilleuses histoires qui lui dorent l'avenir? Pour lui, l'espérance ne déploie-t-elle pas incessamment ses ailes radieuses? Ne verse-t-il pas tour à tour des larmes de joie et de douleur? Ne se querelle-t-il pas pour des riens, pour des cailloux avec lesquels il essaie de se bâtir un mobile palais, pour des bouquets aussitôt oubliés que coupés? N'est-il pas avide de saisir le temps, d'avancer dans la vie? L'amour est notre seconde transformation. L'enfance et l'amour furent même chose entre Eugénie et Charles: ce fut la passion première avec tous ses enfantillages, d'autant plus caressante pour leurs coeurs qu'ils étaient enveloppés de mélancolie. En se débattant à sa naissance sous les crêpes du deuil, cet amour n'en était d'ailleurs que mieux en harmonie avec la simplicité provinciale de cette maison en ruine. En échangeant quelques mots avec sa cousine au bord du puits, dans cette cour muette; en restant dans ce jardinet, assis sur un banc moussu jusqu'à l'heure où le soleil se couchait, occupés à se dire de grands riens, ou recueillis dans le calme qui régnait entre le rempart et la maison, comme on l'est sous les arcades d'une église, Charles comprit la sainteté de l'amour; car sa grande dame, sa chère Annette, ne lui en avait fait connaître que les troubles orageux. Il quittait en ce moment la passion parisienne, coquette, vaniteuse, éclatante, pour l'amour pur et vrai. Il aimait cette maison, dont les moeurs ne lui semblèrent plus si ridicules. Il descendait dès le matin, afin de pouvoir causer avec Eugénie quelques moments avant que Grandet vînt donner les provisions; et, quand les pas du bonhomme retentissaient dans les escaliers, il se sauvait au jardin. La petite criminalité de ce rendez-vous matinal, secret même pour la mère d'Eugénie, et que Nanon faisait semblant de ne pas apercevoir, imprimait à l'amour le plus innocent du monde la vivacité des plaisirs défendus. Puis, quand, après le déjeuner, le père Grandet était parti pour aller voir ses propriétés et ses exploitations, Charles demeurait entre la mère et la fille, éprouvant des délices inconnues à leur prêter les mains pour dévider du fil, à les voir travailler, à les entendre jaser. La simplicité de cette vie presque monastique, qui lui révéla les beautés de ces âmes auxquelles le monde était inconnu, le toucha vivement. Il avait cru ces moeurs impossibles en France, et n'avait admis leur existence qu'en Allemagne; encore n'était-ce que fabuleusement et dans les romans d'Auguste Lafontaine. Bientôt, pour lui, Eugénie fut l'idéal de la Marguerite de Goethe, moins la faute. Enfin, de jour en jour, ses regards, ses paroles ravirent la pauvre fille, qui s'abandonna délicieusement au courant de l'amour; elle saisissait sa félicité comme un nageur saisit la branche de saule pour se tirer du fleuve et se reposer sur la rive. Les chagrins d'une prochaine absence n'attristaient-ils pas déjà les heures les plus joyeuses de ces fuyardes journées? Chaque jour, un petit événement leur rappelait la prochaine séparation. Ainsi, trois jours après le départ des Grassins, Charles fut emmené par Grandet au tribunal de première instance avec la solennité que les gens de province attachent à de tels actes, pour y signer une renonciation à la succession de son père. Répudiation terrible! espèce d'apostasie domestique. Il alla chez maître Cruchot faire faire deux procurations, l'une pour des Grassins, l'autre pour l'ami chargé de vendre son mobilier. Puis il fallut remplir les formalités nécessaires pour obtenir un passeport à l'étranger. Enfin, quand arrivèrent les simples vêtements de deuil que Charles avait demandés à Paris, il fit venir un tailleur de Saumur, et lui vendit sa garde-robe inutile. Cet acte plut singulièrement au père Grandet.

— Ah! vous voilà comme un homme qui doit s'embarquer et qui veut faire fortune, lui dit-il en le voyant vêtu d'une redingote de gros drap noir. Bien, très bien!

— Je vous prie de croire, monsieur, lui répondit Charles, que je saurai avoir l'esprit de ma situation.

— Qu'est-ce que c'est que cela? dit le bonhomme, dont les yeux s'animèrent à la vue d'une poignée d'or que lui montra Charles.

(A suivre)

AU SACRE-COEUR

La Société St-Jean-Baptiste tiendra sa réunion mensuelle dimanche prochain à 3 heures. Les membres sont priés d'assister nombreux à cette réunion importante. Le conférencier sera M. Donatien Frémont, directeur de la "Liberté".

De plus, un numéro spécial pour les automobilistes de la paroisse. Messieurs les propriétaires d'automobiles, venez dimanche prochain et l'on vous apprendra comment et où vous pouvez vous procurer de l'essence et de l'huile à prix réduits. Venez avec vos amis.

Visiteurs:

De passage au presbytère: le R. P. Kalmès, O.M.I., principal au Fort Alexandre; le R. P. Chagnon, O.M.I., principal à l'école indienne de Sandy Bay, Man.; le R. P. Paul Dussault, O.M.I., économe au Scolasticat du Sacré-Coeur de Lebret; M. l'abbé C. Paillé, curé de Transcona; M. l'abbé A. Chaumont, de St-Jérôme, P. Q.; le R. P. Lesage, P.S.M., de Charlemagne, qui est en route pour Saint-Brieux, Sask.

Concours de français:

Les examens du concours de français organisé par l'Association d'Education auront lieu samedi le 13 courant. Bon succès à tous les élèves de notre école.

Tennis:

Le nouveau conseil semble décidé d'avoir une autre saison active. Les jeux finis, on voit tous les jours de nouveaux membres qui viennent se distraire sur notre tennis. Avis aux amateurs de tennis de faire leur entrée au plus tôt. Pour tous renseignements, s'adresser au président, M. Louis Baudry, ou au trésorier, M. Gérard Léveillé.

Partie de cartes:

Dimanche soir, à huit heures et demie, il y aura dans notre salle paroissiale une grande partie de cartes organisée par les dames de la Fédération. Mme Henri Bédard, aidée de quelques autres dames, nous promet des surprises. Au rendez-vous dimanche prochain!

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

WINNIPEG

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

C'est un plaisir d'annoncer le résultat du concours de Composition française et de traduction anglaise entre nos trois écoles; l'Académie St-Joseph, l'école du Sacré-Coeur et l'Institut Collégial Provencher. Le concours avait lieu entre les élèves du grade VI.

Le comité de correction, composé de Mmes Goulet, présidente, Chauvière, E. La Berge, E. Leger, E.-T. Etsell, a dû juger entre de bonnes, voire même de très bonnes compositions françaises et traductions anglaises.

L'Académie St-Joseph a remporté une victoire complète. — Jacqueline Gagnon, 1er prix (2 doll) pour comp. française, ainsi qu'un prix spécial (1 doll) pour composition comparée avec celles des gagnants des deux autres écoles.

Yvette l'Abbé, premier prix (1 doll) pour traduction anglaise.

Ecole du Sacré-Coeur—Madeleine Doyle, 1er prix (2 doll) composition française; Dorothée Dugré, 1er prix, (1 doll)) traduction anglaise.

Institut Collégial Provencher—1er prix, Charles-Auguste Lanthier, (2 doll), comp. fran.; Edouard Laforme, 1er prix, (1 doll) trad. angl.

Félicitations sincères aux jeunes concurrents, ainsi qu'à leur dévoué maitres. Que par eux notre merveilleuse langue se conserve dans toute sa pureté!

A l'assemblée de mercredi dernier, Mlle Ballu, de l'Université, a donné une conférence des plus goûtées sur "Les Normands dans l'Histoire". Ce n'est pas seulement de l'histoire que Mlle Ballu a donnée, c'est de la géographie, de l'architecture entremêlées de poésie. Toutes ses auditrices ont été charmées de connaître si bien, grâce à la conférencière, un délicieux coin de France.

Mme Chauvière a présenté Mlle Ballu et Mme Beaudry a offert les remerciements au nom de toutes.

Mme G. La Flèche a chanté un chant bien connu en France: "Je vais revoir ma Normandie."

Dimanche prochain, comme déjà annoncé, grande partie de cartes dans la salle paroissiale du Sacré-Coeur, à 8 h. 30. Cotisation, 25 cts. Une salle comble est espérée. Personne ne le regrettera. Le programme musical sera une grande surprise pour tous; c'est pourquoi il ne nous est pas permis d'en donner les détails à l'avancé. Et ce qui ajoute à l'attrait de la soirée, ce sont de magnifiques prix et des rafraichissements de choix.

Mmes H. Bédard et L. La Rivière en sont les organisatrices.

PROVINCE DU MANITOBA

TAXE SUR LE REVENU

TAXE ORDINAIRE

TOUTES LES PERSONNES qui ont touché un revenu au-dessus des exemptions légales en 1932 sont requises de remplir les formules et de faire le paiement de la taxe en entier, ou d'un quart de celle-ci avant le 15 mai 1933.

LES CORPORATIONS ET LES COMPAGNIES LIMITEES sont requises de remplir les formules et de payer la taxe en entier le ou avant le 15 mai 1933.

EXEMPTIONS LEGALES
(Personnes)

Personnes mariées	$1,500
Célibataires	750
Enfants à charge	500
Autres personnes à charge (maximum)	500

(Voyez Formule 1A)

TAXE SPECIALE

En plus de toutes les autres taxes qui peuvent être imposées, toute personne (autre qu'une Corporation) qui touche un revenu de n'importe quelle source paiera une taxe de deux pour cent sur le dit revenu, mais les personnes suivantes seront exemptes de cette taxe:

(a) **Les personnes mariées**, si leur revenu total ou leurs gages ne dépassent par $960 par année, ou si elles reçoivent une valeur équivalente ou au-dessous.

(b) **Les célibataires**, si leur revenu sur les formules que l'on peut ob- $480 par année, ou s'ils reçoivent cette valeur équivalente ou au-dessous.

La méthode de paiement concernant la taxe spéciale est comme suit:

(a) A partir du 1er mai 1933, et après cette date, chaque employeur, au moment de payer les salaires, doit déduire deux pour cent des gages de chaque employé qui est payé à un taux au-dessus des montants ci-dessus (y compris la subsistance) et doit remettre le montant ainsi retenu à l'Administrateur de l'Impôt sur le Revenu le ou avant le 15 du mois suivant, ou

(b) La taxe de deux pour cent sur le revenu autre que les gages, au-dessus des montants ci-dessus, est basée sur le revenu de 1932, et est due et payable par le contribuable au même temps que la taxe ordinaire sur le revenu. Si le revenu pour 1933 est supérieur ou inférieur au revenu de 1932, un ajustement sera fait dans le mois qui suivra la date du rapport de 1933.

Des informations complètes touchant les taux, etc., sont imprimés sur les formules, que l'on peut obtenir dans tous les Bureaux de Téléphone du Manitoba ou au Bureau de l'Impôt sur le Revenu du Manitoba, 54, Palais Législatif, Winnipeg (téléphone, 840 297).

HON. D. L. McLEOD,
Ministre des Affaires Municipales
D. C. STEWART,
Administrateur de l'Impôt sur le Revenu.

PETITES NOTES

S. E. Mgr J. Guy, vicaire apostolique de Grouard, était de passage à Winnipeg mardi, de retour d'un voyage à Montréal, et en route pour son vicariat.

* * *

Mlle Marguerite Chabot est partie samedi pour Montréal où elle passera trois semaines chez sa soeur, Mme Eudore Morier.

* * *

M. le Dr Godin, de Willow-Bunch, était la semaine dernière en visite chez M. et Mme L. P. D. Noël, Appt. Bessborough.

Le président du Pérou est assassiné

Lima, Pérou, — M. Sanchez Cerro, président du Pérou, a été assassiné, après avoir passé en revue quelque 25,000 soldats qui se préparent à lutter contre la Colombie. Des gardes ont tué l'assassin à coup de lances. Des soldats et des policiers ont fait feu. Il parait que, dans le tumulte, des spectateurs, des soldats et des policiers ont été tués, d'autres, blessés. La loi martiale a été proclamée en vigueur dans tout le pays.

Le nombre de chômeurs a augmenté de 8,000 au cours du mois d'avril

Ottawa, — L'emploi en Canada a subi un nouveau fléchissement au cours du mois d'avril. Cette contraction est d'un caractère saisonnier, et moins prononcée que celle enregistrée au cours du mois correspondant de l'année dernière. Ces constatations ont été faites grâce aux rapports fournis par 7,975 firmes employant 15 hommes et plus.

Dans ces 7,975 firmes, il y avait, le premier avril dernier, 696,544 employés. Le premier mars, il y en avait 705,858. Ce qui donne une diminution de huit mille approximativement. L'indice (1926-100) marquait 76 le premier avril dernier, et 76.9 le premier mars. Elle marquait 87.5 le premier avril 1932.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

Livre anglaise	4.5107
Franc français	0.0523
Belga belge	0.1866
Franc suisse	0.2574
Lire italienne	0.0702
Couronne suédoise	0.2340
Couronne norvégienne	0.2300
Couronne danoise	0.2014
Mark allemand	0.3173
Couronne hollandaise	0.5347

LE MARCHE

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$4.00—$5.00
Moyens	$3.25—$3.75
Ordinaires	$2.50—$3.00
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
Bons et de choix	$4.00—$5.00
Moyens	$3.25—$3.75
Ordinaires	$2.50—$3.00
Génisses—	
Bonnes et de choix	$3.75—$4.50
Moyennes	$3.00—$3.50
Ordinaires	$2.25—$2.75
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$4.50—$5.50
Moyens	$3.00—$4.00
Vaches—	
Bonnes	$2.50—$3.00
Moyennes	$2.00—$2.25
Ordinaires	$1.50—$1.75
Pour conserve	$1.00—$1.50
Taureaux—	
Bons	$1.75—$2.00
Ordinaires	$1.00—$1.50
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$2.50—$3.25
Ordinaires	$1.50—$2.25
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$2.00—$2.75
Ordinaires	$1.50—$1.75
Vaches laitières	$20.00—$45.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$4.50—$5.50
Ordinaires et moyens	$2.00—$4.00
Porcs—	
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bacon	$5.35
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$4.85
Très pesants	$4.25
Légers et maigres	$4.25—$4.90
Truies No 1	$3.50
Truies No. 2	$3.00
Inférieurs	$2.00—$2.50
Verrats	$1.50—$2.50
Agneaux—	
Bons, poids moyen	$6.50—$7.50
Ordinaires	$3.00—$4.00
Moutons—	
Bons, pesants	$1.75—$2.00
Bons, poids moyen	$2.50—$3.00
Ordinaires	$1.00—$1.50

PRODUITS

Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$0.19
Oeufs—	
(D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	0.10
Premiers	0.08
Seconds	0.06

Farine—

Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:

Sac de 98 livres	$2.55
2 sacs de 49 livres	$2.26½
4 sacs de 24 livres	$2.77½
Alimentation—	
Son. La tonne	$15.00
Moulée. La tonne	$16.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.80
Foin—	
Mil. No 1	$13.00—$14.00
Mil. No 2	$12.00—$13.00

Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.